



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 15-19 novembre 2021

Distribution: générale

Point X de l'ordre du jour

Date: 29 juin 2021

WFP/EB.2/2021/X-X/X/DRAFT

Original: anglais

Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – Somalie (2022–2025)

Durée	1 ^{er} janvier 2022–31 décembre 2025
Coût total pour le PAM	1 941 288 739 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Malgré les progrès mesurables accomplis, la Somalie continue de faire face à des chocs successifs, à des crises simultanées et à de multiples problèmes dans le domaine du développement, naturels ou causés par l'être humain, qui limitent les moyens dont elle dispose pour parvenir à une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable.

Après deux décennies de conflit prolongé, en 2012, la Somalie a adopté une constitution provisoire établissant un parlement et un système politique fédéral. Le neuvième plan national de développement du pays pour la période 2020-2024 s'aligne sur les objectifs de développement durable, qui occupent une place centrale dans l'ensemble du programme du Gouvernement, et respecte les principes du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour soutenir l'ambition du Gouvernement, l'Organisation des Nations Unies a mis en correspondance les quatre piliers stratégiques du plan national de développement et les quatre priorités stratégiques du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour la Somalie pour 2021-2025: système politique inclusif et réconciliation (priorité stratégique 1); sécurité et état de droit (priorité stratégique 2); développement économique (priorité stratégique 3); et développement social (priorité stratégique 4). Le PAM a pris une part déterminante dans l'établissement de la base de données factuelles qui a permis d'élaborer le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable de la Somalie (à la faveur du processus d'analyse commune de pays des Nations Unies), et il a participé à la définition de la théorie du changement correspondante, l'objectif étant d'ouvrir des voies vers la paix et un développement durable et inclusif. Ces instruments complètent les objectifs stratégiques du plan de réponse humanitaire 2021: réduire les pertes en vies humaines, préserver des vies et tenir les engagements pris en matière de protection.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Dunford
Directeur régional
Afrique de l'Est
courriel: michael.dunford@wfp.org

M. C. Arroyo
Directeur de pays
courriel: cesar.arroyo@wfp.org

Ces préoccupations sont intégralement prises en compte dans le présent plan stratégique de pays qui englobe les interventions du PAM visant à appuyer avec d'autres les objectifs du Gouvernement.

L'analyse commune de pays prend acte du fait qu'il faudra la plus grande partie de la décennie à venir, en s'en tenant au scénario le plus optimiste, pour éliminer la pauvreté et atteindre l'objectif Faim zéro¹. Les perspectives s'étant assombries sous l'effet du "triple choc" de 2020 – la pandémie de maladie à coronavirus, une infestation de criquets pèlerins et des inondations dévastatrices –, un consensus s'est dégagé entre toutes les parties prenantes pour intensifier l'approche dite du "triple lien": répondre aux besoins humanitaires urgents tout en développant les filets de sécurité pour en assurer une large couverture, et contribuer chaque fois que cela est possible aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix. Pour le PAM, cela consiste notamment à reconnaître les liens nocifs existant entre les conflits humains et la faim, et à venir en aide aux plus démunis – qui, en Somalie, se comptent aujourd'hui par millions dans les diverses communautés, déplacées ou non, en milieu tant rural qu'urbain.

Compte tenu des données factuelles recueillies, de l'expérience acquise et des enseignements tirés de son action, le PAM, mettant à profit son avantage comparatif en collaboration avec le Gouvernement et ses partenaires œuvrant sur tous les aspects liés au triple lien, propose une stratégie qui lui permettra de s'acquitter de son mandat humanitaire et d'amener les populations concernées sur la voie d'une résilience durable grâce à cinq effets directs stratégiques pleinement intégrés et interdépendants:

- Pour l'effet direct stratégique 1, qui met l'accent sur les interventions face aux crises, le PAM fournira un appui permettant de sauver des vies et de lutter contre la faim, y compris par le traitement et la prévention de la malnutrition, pour ceux qui sont le plus à risque pendant et après les chocs, y compris les personnes retournant chez elles, les réfugiés et les personnes déplacées.
- Pour l'effet direct stratégique 2, qui met l'accent sur l'amélioration de la résilience, le PAM protégera et développera le capital humain en milieu rural et urbain, au moyen de filets de sécurité réactifs face aux chocs et à dimension nutritionnelle, de l'alimentation scolaire utilisant la production locale appuyée par des transferts de type monétaire et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la dimension nutritionnelle.
- Pour l'effet direct stratégique 3, le PAM renforcera la résilience des communautés et des ménages face aux chocs et leur permettra de progresser vers l'autosuffisance grâce à des solutions qui rendent les systèmes alimentaires plus productifs, plus inclusifs, plus équitables, écologiquement viables et capables de fournir une alimentation saine et nutritive à tous.
- Pour l'effet direct stratégique 4, le PAM mènera des activités dans les domaines suivants: renforcement des capacités et assistance technique aux entités publiques chargées des programmes nationaux de filets de sécurité respectueux de l'égalité femmes-hommes et réactifs face aux chocs; réduction et atténuation des risques de catastrophe permettant de prendre des mesures préventives; alimentation scolaire; et estimation des besoins et interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire.
- Pour l'effet direct stratégique 5, le PAM assurera la prestation de services relevant de son mandat ou de services à la demande au profit de la communauté humanitaire par l'intermédiaire du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, du module de la logistique qu'il dirige et des services bilatéraux qu'il fournit pour que la communauté humanitaire en Somalie soit mieux à même de venir en aide aux personnes exposées à des risques et de répondre aux besoins et aux situations d'urgence.

Les effets directs stratégiques 1 et 2 s'inscrivent dans un ensemble intégré d'assistance alimentaire et nutritionnelle réactive face aux chocs, en reliant l'intervention humanitaire et les filets de sécurité et en appuyant un passage progressif de secours inconditionnels à des secours assortis de conditions à mesure que les ménages gagnent en autonomie.

Le PAM assurera la prestation d'un ensemble intégré de services aux personnes les plus exposées aux risques, en particulier les plus démunies, en incluant la nutrition dans toutes ses interventions et en prenant en compte la problématique femmes-hommes, la protection et l'inclusion (en notant les besoins des enfants, des jeunes, des minorités et des personnes handicapées), la responsabilité à l'égard des populations touchées et la prise en compte des conflits. L'assistance sera intensifiée pendant les périodes de crise pour répondre aux besoins

¹ Organisation des Nations Unies (ONU) Somalie. *Common country analysis 2020*.

humanitaires et appuyer le redressement, la stabilité et la consolidation de la paix. Le plan prévoit l'accroissement du recours à des solutions numériques ayant fait leurs preuves, de type monétaire ou fondées sur les marchés, et suit des approches écologiquement viables pour faire face aux effets du changement climatique sur les systèmes alimentaires, à la forte dépendance du pays vis-à-vis des importations de denrées alimentaires, à l'accès limité de la population à des aliments sains, de qualité et diversifiés et au double fardeau de la malnutrition.

Pour obtenir les effets directs prévus dans le présent plan, le PAM continuera à appliquer des méthodes éprouvées et poursuivra son effort d'intégration, de la programmation interne à la coordination externe, en le renforçant par la production de données factuelles pour appuyer les activités de sensibilisation et la prise de décisions. L'objectif à long terme est de renforcer les capacités nationales, en orientant progressivement le PAM vers une mission d'assistance technique et de renforcement des capacités et des systèmes et, dans le plan stratégique de pays suivant (2026-2030), en mettant le Gouvernement sur la voie d'une prise en charge intégrale des opérations.

Le bureau de pays a conçu le plan en adéquation avec les documents cadres du Gouvernement et de l'Organisation des Nations Unies, conformément aux efforts de réforme globaux du système des Nations Unies et au Plan stratégique du PAM. Après 20 ans d'absence, le PAM a en effet rouvert son bureau de pays à Mogadiscio en 2015 et a progressivement augmenté ses effectifs dans un réseau de 12 bureaux de terrain, ce qui lui a permis de fournir une assistance conforme aux principes humanitaires et indépendante, sur le plan des opérations, de tout type d'objectifs politiques, économiques ou militaires.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Somalie (2022-2025) (WFP/EB.2/2021/X-X/X), pour un coût total pour le PAM de 1 941 288 739 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. La Somalie est un pays à faible revenu et à déficit vivrier² qui depuis dix ans opère une difficile transition d'une situation d'État "failli" à une situation d'État "fragile"³. Les progrès politiques modestes sont entravés par une insécurité généralisée, des catastrophes naturelles liées au climat récurrentes, la dégradation de l'environnement, le sous-investissement dans les services sociaux de base, l'accroissement de la population qui excède les résultats économiques, la fragilité de la gouvernance et les faibles moyens dont dispose l'État.
2. Près de sept Somaliens sur dix vivent avec moins de 1,90 dollar par jour⁴, ce qui classe le pays au 6^{ème} rang pour ce qui est du taux de pauvreté en Afrique subsaharienne. La pauvreté est à la fois généralisée et extrême, en particulier pour les zones d'installation des ménages des zones rurales ou des personnes déplacées⁵. Près de 80 pour cent de la population est exposée aux chocs externes comme les catastrophes naturelles, les conflits et les perturbations économiques⁶. La Somalie est considérée comme le pays le plus vulnérable face au changement climatique sur 181 pays⁷.
3. L'insuffisance des ressources en eau et les pratiques peu satisfaisantes en matière d'assainissement et d'hygiène contribuent aux problèmes de santé et de nutrition. Des normes sociales et culturelles restrictives freinent le développement social et économique pour les plus vulnérables, tout particulièrement les femmes et les filles, les jeunes, les communautés rurales et nomades, les personnes déplacées, les demandeurs d'asile en transit, les réfugiés et les personnes qui rentrent chez elles, les groupes minoritaires et les personnes handicapées.
4. Les Somaliens vivront majoritairement en milieu urbain d'ici à 2040⁸. Le taux rapide d'urbanisation a exercé une pression significative sur les centres urbains quant aux services publics à fournir. Les 2,9 millions de personnes déplacées que compte la Somalie, qui vivent principalement dans les centres urbains et à proximité, figurent parmi les plus pauvres dans le pays⁹.
5. Quarante-cinq pour cent des garçons et des hommes et 48 pour cent des filles et des femmes n'ont jamais reçu d'éducation formelle¹⁰. La Somalie présente globalement l'un des taux de scolarisation les plus bas au monde, 30 pour cent des enfants seulement étant inscrits dans le primaire (6-13 ans) et 25 pour cent dans le secondaire (14-17 ans). Ce sont les enfants des personnes déplacées qui sont le plus à risque de ne pas aller à l'école.
6. Malgré des avancées d'un point de vue législatif, les femmes et les filles sont les plus exposées à l'exclusion socioéconomique. Les taux de mortalité maternelle figurent parmi les plus élevés au monde. Presque toutes les femmes sont soumises à la mutilation génitale. Le mariage précoce et le mariage des enfants sont courants, ce qui décourage les adolescentes de poursuivre leurs études, en limitant leur employabilité et en augmentant leur vulnérabilité face à la violence sexiste et à des incidents dans les domaines de la santé maternelle et infantile.
7. La Somalie reste largement tributaire des envois de fonds et de l'aide. Le montant des envois de fonds est estimé à 1,3 milliard de dollars par an – trois fois plus que le volume total des investissements étrangers directs. Le pays a reçu 1,9 milliard de dollars par an d'aide publique au développement en 2019, qui se compose à parts à peu près égales d'aide humanitaire et d'aide au développement.

² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2019. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde: Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*.

³ Il arrive souvent que les données manquent, qu'elles soient insuffisantes, dépassées ou mal ventilées, ce qui empêche de mesurer les progrès accomplis au regard du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – comme le montre le fait que la Somalie ne figure toujours pas dans le classement selon l'indice de développement humain.

⁴ ONU Somalie. 2020. *Progress Towards the 2030 Agenda In Somalia: A Companion to the United Nations Common Country Analysis*.

⁵ Banque mondiale. 2019. *Somali Poverty and Vulnerability Assessment: Findings from Wave 2 of the Somali High Frequency Survey*.

⁶ Somalie, Ministère du plan, de l'investissement et de la promotion économique. 2019. *Somalia National Development Plan 2020 to 2024*.

⁷ Voir le document <https://gain-new.crc.nd.edu/country/somalia>. Consulté le 28 mai 2021.

⁸ Banque mondiale 2021. *Somalia Urbanization Review: Fostering Cities as Anchors of Development*.

⁹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2021. *Somalia Humanitarian Response Plan*.

¹⁰ Des données ventilées par sexe et par âge sont fournies dans le présent document chaque fois que cela est possible.

8. La Somalie figurait parmi les pays les moins en mesure de faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Elle s'est classée au dernier rang des 195 pays selon l'indice de vulnérabilité face aux maladies infectieuses de 2019 et au dernier rang selon l'indice de sécurité sanitaire mondiale de 2019, confirmant sa vulnérabilité vis-à-vis des flambées de maladies¹¹.
9. Avant l'apparition de la COVID-19, l'économie de la Somalie s'était redressée; toutefois, suivant les projections, les effets conjugués de la pandémie, de l'infestation de criquets pèlerins, des cyclones, des inondations et de la sécheresse devraient aboutir à une contraction de 2,5 pour cent en 2020¹². Le ralentissement économique, la diminution des envois de fonds et la chute des exportations ont réduit le revenu des ménages et la consommation, perturbé les chaînes d'approvisionnement et aggravé la pauvreté.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

10. Le plan national de développement de la Somalie pour 2020-2024 (PND-9) s'aligne sur les objectifs de développement durable (ODD) qui sont intégrés dans l'ensemble du programme du Gouvernement et respectent les principes du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les priorités, les feuilles de route et le cadre de suivi et d'évaluation sont mis en correspondance et intégrés dans le cadre des ODD et de chacune de ses cibles de développement.
11. La faiblesse des systèmes de statistique empêche de procéder à une évaluation complète des progrès réalisés par la Somalie dans la mise en œuvre du Programme 2030; la Banque africaine de développement note que les valeurs de référence, les valeurs cibles et les indicateurs propres aux ODD sont peu évoqués dans le cadre de résultats du [PND-9]¹³. Le PND-9 énonce l'intention du Gouvernement d'utiliser des cibles des ODD localisées pour s'aligner sur un cadre mondial commun et faciliter l'alignement du financement et des interventions, ce qui présente aussi l'avantage de simplifier la communication de l'information¹⁴.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

12. En tant que membre pleinement engagé de l'équipe de pays des Nations Unies, le PAM a joué un rôle majeur dans l'élaboration de l'analyse commune de pays, en particulier pour l'ODD 2 (Faim "zéro"), et l'établissement de la théorie du changement du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le plan-cadre de coopération)¹⁵, ainsi que dans l'articulation de ses effets directs et de ses produits pour les priorités stratégiques 2 et 3.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

13. *Accès aux denrées:* De 2013 à 2018, 1,53 million de personnes en moyenne ont été en situation d'insécurité alimentaire de façon récurrente. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire soumises à des pressions à long terme s'inscrit à la hausse, ce qui montre la persistance de l'insécurité alimentaire chronique, face à laquelle il est nécessaire d'apporter des solutions durables. Les chocs récurrents liés au climat et l'instabilité politique sont des facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire et compromettent en permanence la production vivrière et l'accès à l'alimentation. Un meilleur fonctionnement des marchés faciliterait une circulation plus équitable des produits alimentaires et la commercialisation du bétail¹⁶. Les inégalités entre les femmes et les hommes et l'exclusion sociale contribuent aussi pour une large part à l'insécurité alimentaire, comme les effets socioéconomiques de la COVID-19.
14. *Élimination de la malnutrition:* En Somalie, la malnutrition résulte d'une combinaison de facteurs comme les maladies infantiles, le taux de morbidité élevé, les carences en micronutriments, les faibles taux de vaccination, les inégalités entre les femmes et les hommes et des attitudes socioculturelles discriminatoires se traduisant par de mauvaises pratiques de soins¹⁷. La malnutrition varie selon les

¹¹ Groupe de la Banque africaine de développement. 2020. *Africa's Economic Performance and Outlook Amid COVID-19*.

¹² Randa, John et al. 2020. *Somalia Economic Update: Impact of COVID-19 – Policies to Manage the Crisis and Strengthen Economic Recovery*

¹³ ONU Somalie. *Common country analysis 2020*.

¹⁴ Somalie, Ministère fédéral du plan, de l'investissement et de la promotion économique. 2019. *Somalia National Development Plan 2020 to 2024*.

¹⁵ Note sans objet en français.

¹⁶ PAM et Somalie, Ministère du plan, de l'investissement et de la promotion économique. 2019. *The Integrated Context Analysis (ICA) for Somalia (2020)*.

¹⁷ ONU Somalie. *Common country analysis 2020*.

saisons et d'une région à l'autre. La prévalence de la malnutrition aiguë globale, ou émaciation, a progressivement diminué ces dix dernières années mais reste relativement élevée, soit 11,8 pour cent à l'échelle nationale à la fin de 2020 et plus de 15 pour cent (seuil critique) dans certaines régions. La prévalence du retard de croissance était de 27,8 pour cent en 2020. L'anémie atteint un pourcentage alarmant chez les enfants d'âge scolaire (6-11 ans), soit 38,5 pour cent, et chez les femmes qui ne sont pas enceintes (15-49 ans), à savoir 46,6 pour cent¹⁸. Il ressort d'une étude de 2019 que deux ménages sur dix seulement pouvaient s'offrir une alimentation nutritive¹⁹.

15. *Productivité et revenus des petits exploitants*: L'agriculture est une source majeure de moyens d'existence en Somalie, représentant 72 pour cent de l'emploi en 2019 (une proportion qui n'a pratiquement pas changé en 30 ans) et 80 pour cent de l'emploi rural²⁰. L'agriculture représentait 43,4 pour cent du produit intérieur brut en 2017, et le bétail, 75 pour cent des exportations annuelles en 2018. C'est dans le secteur informel que les femmes travaillent le plus²¹ et elles ne bénéficient pas d'un accès égal aux intrants de production et aux technologies²². Les femmes, les jeunes et les personnes handicapées se heurtent à de gros obstacles pour participer à la vie économique.
16. *Systèmes alimentaires durables*: Le secteur agricole et les systèmes alimentaires en général sont entravés par de bas niveaux de productivité, une très faible industrialisation, des installations de transformation limitées, les volumes importants de pertes après récolte, la faible qualité des produits et une diminution de la population active due à l'exode rural. La Somalie ne dispose pas de contrôles rigoureux de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, de systèmes d'information sur les marchés ni d'une réserve alimentaire publique pour atténuer les chocs. De nombreuses personnes, en particulier les femmes, ont peu d'accès au crédit, à l'assurance et à d'autres services financiers.

Progress au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

17. *Renforcement des capacités*: la Somalie n'a cessé de rebâtir ses institutions, en particulier dans les domaines de la gestion des finances publiques, de la mobilisation de recettes, de la planification, du suivi et de l'évaluation, et de la gestion de la coordination de l'aide. Le PND-9 a renforcé la cohérence des politiques pour ce qui est de la réduction de la pauvreté, du développement durable, des cadres nationaux et des outils de planification du développement. Le dernier recensement de la population a été mené en 1975; le nouveau Bureau national de statistique prévoit de réaliser un recensement pendant la période du PND-9.
18. *Renforcement des partenariats mondiaux*: des mécanismes de coordination de l'aide ont été établis pour promouvoir les aspects techniques et politiques des initiatives de consolidation de la paix et du développement. La restructuration de l'architecture de l'aide somalienne s'est poursuivie en 2020, avec des étapes "à ne pas manquer" et un cadre de responsabilité mutuelle pour appuyer la réalisation des objectifs du PND-9 et les engagements pris par la Somalie au titre des ODD.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

19. La cible associée à l'objectif Faim "zéro" reste un problème majeur en Somalie par suite de multiples facteurs:
 - *Capacités insuffisantes dans le domaine de la protection sociale*. Les lacunes en matière de dispositifs et de couverture de protection sociale ont pour effet que les personnes qui sont déjà le plus exposées à l'insécurité alimentaire sont encore plus laissées de côté. Même si le Gouvernement a mis au point un cadre de protection sociale national et lancé un filet de sécurité rural ambitieux (appuyé par le PAM), le renforcement des capacités de mise en œuvre est problématique; le secteur public a besoin d'une aide pour assurer toutes ses fonctions, y compris la mise en œuvre des filets de sécurité sociale²³.

¹⁸ Direction de la statistique nationale, Gouvernement fédéral de la Somalie. 2020. *The Somali Health and Demographic Survey 2020*. <https://reliefweb.int/report/somalia/somali-health-and-demographic-survey-2020>.

¹⁹ Bureau du Premier Ministre, mouvement Renforcer la nutrition et PAM. 2019. *Somali Fill the Nutrient Gap and Cost of the Diet Assessment*. <https://www.wfp.org/publications/fill-nutrient-gap-and-cost-diet-assessment-somalia>.

²⁰ ONU Somalie. *Common country analysis 2020*.

²¹ Pape, Utz Johann. 2017. *Somali poverty profile: Findings from Wave 1 of the Somali High Frequency Survey*.

²² Gouvernement fédéral de la Somalie, Banque mondiale, Union européenne et ONU. 2018. *Somalia Drought Impact & Needs Assessment*.

²³ ONU Somalie. *Common country analysis 2020*.

- *Lacunes en matière de capital humain et d'éducation.* Une mauvaise alimentation a une incidence négative sur l'éducation (capital humain) et la productivité, accentuant les effets de la pauvreté des ménages et des résultats économiques généraux²⁴. Toutes les écoles ont dû fermer du fait de l'épidémie de COVID-19 entre mars et août 2020, compromettant l'apprentissage, la sécurité alimentaire et la nutrition de près de 1,2 million d'enfants (dont 43 pour cent de filles). Certaines écoles ont rouvert en mettant en place des mesures d'atténuation de la transmission mais elles restent exposées aux effets de la COVID-19.
- *Inégalités entre les femmes et les hommes et autonomisation économique des femmes.* Le mariage précoce et la grossesse restent répandus, tandis que des croyances coutumières restrictives empêchent l'adoption de bonnes pratiques en matière de soins maternels et de soins aux jeunes enfants qui soient propices à la santé comme l'allaitement au sein exclusif; 34 pour cent seulement des enfants de moins de six mois sont nourris exclusivement au sein.
- *Protection pour les groupes à très haut risque.* L'exclusion sociale touche le plus les personnes déplacées, les 11 000 personnes vivant avec le VIH selon les estimations, les clans minoritaires et les personnes handicapées, en particulier concernant l'accès aux services, à l'assistance humanitaire et à l'aide au développement – y compris l'assistance alimentaire vitale. Il arrive souvent que les personnes handicapées n'aient pas accès à l'eau, aux aliments et à l'assainissement car ils ne sont pas pris en compte dans les interventions humanitaires²⁵.
- *Lacunes systémiques de la chaîne d'approvisionnement.* Les importations de produits alimentaires, qui satisfont jusqu'à 60 pour cent des besoins, peuvent être perturbées par l'insécurité et l'absence de réglementation et de liquidité financière. Le mauvais état des infrastructures et les restrictions à la sécurité qui frappent le transport routier entre États font que les ponts aériens restent la principale solution de rechange, augmentant les coûts de transport. L'accès maritime est une option viable pour le transport de gros volumes de produits alimentaires, mais seulement quatre ports – Mogadiscio, Bossaso, Berbera et Kismayo – sont opérationnels et les possibilités de transport maritime commercial fiables sont limitées; en outre, les régions qui bénéficient du meilleur appui logistique ont besoin d'un accès direct aux ports. Ces facteurs influent sur la disponibilité et l'accessibilité d'aliments nutritifs à des prix abordables pour ceux qui sont le plus à risque.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

20. Le PAM reconnaît le rôle central qu'il joue à l'appui de l'articulation entre action humanitaire, développement et paix en Somalie, qui ouvre la voie à l'autonomie et à la stabilité. Il a demandé et reçu des observations de la part du Gouvernement et de ses organismes, des partenaires du développement, des parties prenantes, des bénéficiaires et des populations touchées.
21. L'évaluation du portefeuille de pays de la Somalie pour 2012–2017 a montré que le principal avantage comparatif du PAM résidait dans la direction d'interventions d'urgence à l'échelle voulue. Elle a aussi souligné la possibilité d'élargir les initiatives de résilience en collaboration avec les partenaires stratégiques et de coopérer plus étroitement et de manière coordonnée avec le Gouvernement dans le domaine du renforcement des capacités, y compris en élaborant une approche à long terme de l'aide aux personnes déplacées. Les recommandations qui en ont découlé ont été prises en compte dans le Plan stratégique de pays provisoire pour la Somalie 2019-2021 (PSPP). Un examen à mi-parcours du PSPP en 2021 s'est fondé sur le cadre de suivi et d'évaluation du Plan; un suivi indépendant effectué par un tiers; l'analyse commune de pays et le plan-cadre de coopération; l'analyse visant à combler le déficit en nutriments entreprise en 2019 dans le cadre du plan de travail du mouvement Renforcer la nutrition (SUN); et l'analyse contextuelle intégrée de 2019.
22. Tirant parti de ces enseignements, le PAM propose une démarche de résilience à long terme et de mise en valeur du capital humain en Somalie. Il conservera sa capacité à faire face à des crises récurrentes tout en favorisant des modalités de travail plus intégrées avec le Gouvernement et ses partenaires pour éliminer la faim par le renforcement des capacités et un appui aux systèmes d'élaboration et d'exécution

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2020. *Humanitarian Needs Overview Somalia*.

des politiques. La sécurité alimentaire est une condition indispensable à l'instauration de la paix. Une analyse du conflit en cours en 2021 aidera le PAM à définir des indicateurs pour rendre compte de sa contribution à la stabilité et à la paix.

23. Le PAM étudiera les possibilités d'élargir ses programmes conjoints comme l'initiative en faveur de la résilience que mènent ensemble les organismes ayant leur siège à Rome et l'initiative Action commune en faveur de la résilience conduite avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui englobe la nutrition, l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'alimentation scolaire utilisant la production locale, le déparasitage et les moyens d'existence, avec des résultats positifs. En tant que coparrain du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le PAM continuera de diriger l'intégration des programmes sur le VIH et la nutrition.
24. En 2020, le PAM a réorienté son programme de repas scolaires en faveur de l'alimentation scolaire utilisant la production locale entièrement financée par des transferts de type monétaire, qui offre une alimentation nutritive variée aux élèves tout en favorisant les relations commerciales entre les écoles et les producteurs locaux et les détaillants.
25. Grâce à des interventions innovantes portant sur les systèmes alimentaires, le PAM appuie les filières céréalières et chaînes de valeur pour les produits frais avec de meilleures solutions de stockage pour les producteurs et les détaillants, des technologies de production intelligentes face au climat, et des liens directs avec les demandes que les bénéficiaires du PAM présentent au moyen de son système de commerce électronique **e-Shop**. Élément central de la stratégie du bureau de pays dans les domaines des services de conseil et solutions numériques, l'application e-Shop a aussi permis la livraison à domicile, dans des conditions de sécurité par rapport à la COVID-19, de produits alimentaires achetés grâce à des transferts de type monétaire du PAM, initiative à laquelle est venue s'ajouter en janvier 2021 une assistance alimentaire du PAM en nature.
26. Le PAM continuera à acheter des produits alimentaires au moyen du Mécanisme de gestion globale des vivres via le port de Berbera et maintiendra le couloir pour ses opérations dans la région, en fournissant des produits alimentaires aux pays voisins et sur le territoire somalien.
27. Le PAM continuera à mettre à disposition ses capacités et ses compétences logistiques et à développer son modèle de services internes en fournissant des services à la demande à la communauté d'aide humanitaire dans le cadre de dispositifs bilatéraux. En tant que chef de file du module de la logistique, le PAM continuera à faciliter la fourniture des services logistiques communs relevant de son mandat, et d'apporter un appui à la gestion de l'information et à la coordination pour la communauté d'aide humanitaire.
28. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), géré par le PAM, est la seule compagnie aérienne de la Somalie qui transporte les travailleurs du Gouvernement et les travailleurs humanitaires ainsi que les fournitures dans les zones difficiles d'accès, dans le respect des restrictions imposées par la COVID-19.
29. Le PAM a constitué des partenariats avec d'autres entités des Nations Unies pour tenir compte des points de vue des femmes somaliennes dans l'analyse commune de pays et le plan-cadre de coopération. Le PAM fait fond sur les progrès réalisés à ce jour en matière d'intégration de la problématique femmes-hommes dans la conception des programmes et ce aux fins de promouvoir des changements porteurs de transformations et d'accroître la participation des femmes à la conduite des affaires, à la prise de décisions et à la gestion des ressources²⁶.

2.2 Harmonisation avec les plans de développement nationaux, le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

30. Le PND-9, qui énonce les priorités de la Somalie en matière de réduction de la pauvreté, de paix et de développement pour la période 2020-2024, a été adopté le 23 décembre 2019. Il donne la priorité aux politiques inclusives et comptables, à l'amélioration de la sécurité, à l'état de droit et au développement économique et social, la problématique femmes-hommes, les jeunes, le renforcement des capacités, les droits de l'homme et l'environnement constituant des thématiques transversales.

²⁶ PAM. 2019. *Synthesis of Country Portfolio Evaluations in Africa*.

31. Le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable signé en octobre 2020, représente la réponse collective des entités des Nations Unies aux priorités définies dans le PND-9 et leur contribution à la mise en œuvre du Programme 2030 et du Programme 2063 de l'Union africaine et à la réalisation des ODD en Somalie.
32. Dans son orientation stratégique, le PAM met en relation le plan stratégique de pays (PSP), les objectifs stratégiques du plan de réponse humanitaire et les stratégies prioritaires du plan-cadre de coopération. Il mettra en œuvre cette stratégie pendant quatre ans pour se conformer à la fois au PND-9 et au plan-cadre de coopération.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

33. Lors de l'élaboration du PSP, le PAM a mené une concertation approfondie avec les principaux partenaires et parties prenantes comme les ministères au niveau fédéral et à l'échelon des États, les donateurs, les partenaires coopérants, d'autres organismes des Nations Unies et la société civile. Il les a informés de l'orientation stratégique, des priorités, des données factuelles et de la justification du PSP proposé, ce qui lui a permis de recevoir de précieuses observations et de s'assurer de l'adhésion aux buts communs, y compris d'un solide consensus autour d'une démarche de renforcement de la résilience réactive face aux chocs qui sauve des vies, favorise la consolidation de la paix et protège les moyens d'existence, en ne laissant personne de côté.
34. Dans le contexte de la COVID-19, ces consultations ont pris la forme de téléconférences et de réunions en présentiel pour assurer une participation inclusive et diverse sans mettre en péril la sécurité des participants.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

35. Le PAM fera valoir ses avantages comparatifs en se fondant sur cinq effets directs stratégiques conçus pour continuer de réaliser des progrès mesurables à la fois au regard de l'ODD 2 (Faim "zéro") et de l'ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs). S'appuyant sur un consensus national en faveur de démarches axées sur la résilience selon l'approche du "triple lien", le PAM continuera à répondre aux besoins urgents tout en exploitant les possibilités d'appuyer les systèmes nationaux, y compris la mise en œuvre de programmes de protection sociale réactifs face aux chocs. Intégrant la nutrition, la problématique femmes-hommes, la protection (y compris les besoins des personnes handicapées), la responsabilité à l'égard des populations touchées et la prise en compte des conflits, le PAM fournira une série de services intégrés aux personnes les plus à risque et les plus laissées de côté, en augmentant l'assistance au cours des crises pour appuyer le redressement, la consolidation de la paix et la stabilité. Il choisira la modalité de transfert en fonction de sa faisabilité et des objectifs programmatiques, la mise en œuvre et le suivi des interventions axées sur les transferts de type monétaire s'effectuant suivant l'approche harmonisée décrite dans le plan-cadre de coopération²⁷.
36. Le PAM mettra en œuvre le présent PSP conformément à son mandat et aux priorités stratégiques 3 et 4 du plan-cadre de coopération, tout en contribuant aux efforts collectifs déployés pour plusieurs autres ODD, en particulier l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), l'ODD 4 (éducation de qualité), l'ODD 5 (égalité entre les sexes) et l'ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces). Le Bureau du PAM en Somalie continuera à appliquer et à défendre l'idée selon laquelle le Gouvernement et les partenaires respectent les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Le PAM redoublera d'efforts pour assurer la participation des groupes minoritaires, fournir une assistance lorsque l'amélioration de la sécurité offre des possibilités d'accès et renforcer un système harmonisé et transparent de participation et de sélection de partenaires.

²⁷ Voir ONU Somalie. 2020. *United Nations Sustainable Development Cooperation Framework 2021–2025*, annexe IV.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones touchées par des catastrophes ont accès à une alimentation suffisante et nutritive et à des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après les chocs

37. L'effet direct stratégique 1 établit des liens avec l'effet direct stratégique 2; ils constituent à eux deux un ensemble intégré d'assistance alimentaire et nutritionnelle réactive face aux chocs, qui relie les interventions humanitaires et les filets de sécurité pour aider les ménages remplissant les conditions requises à passer progressivement de secours inconditionnels à des secours assortis de conditions, ce qui leur permet de gagner en autonomie.
38. LE PAM interviendra au lendemain de chocs naturels ou d'origine humaine comme les inondations, les conflits et les invasions de parasites moyennant une assistance d'urgence ou le développement de filets de sécurité au profit de personnes en situation d'insécurité alimentaire touchées par une crise, y compris les personnes déplacées, nouvellement déplacées et retournant chez elles. Un appui inconditionnel à court terme sera fourni pour sauver des vies, empêcher les individus d'adopter des mécanismes de survie extrêmes et créer des passerelles vers les filets de sécurité et l'appui conditionnel au renforcement de la résilience. Les transferts de type monétaire en constitueront une composante essentielle en donnant aux individus les moyens de subvenir à leurs besoins alimentaires sur les marchés locaux selon leurs priorités.
39. Les enfants, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe recevront un traitement contre la malnutrition afin de prévenir les formes de malnutrition les plus graves associées aux taux plus élevés de morbidité et de mortalité dans les zones à forte prévalence et pendant les périodes de soudure.

Domaine d'action privilégié

40. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face à une crise.

Harmonisation avec les priorités nationales

41. Au titre de cet effet direct, le PAM s'aligne sur les piliers 3 (développement économique) et 4 (développement social) du PND-9 et contribue au premier, deuxième et troisième objectifs stratégiques du plan de réponse humanitaire: réduire les pertes de vies humaines, préserver des vies et tenir les engagements en matière de protection.

Produits escomptés

42. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
 - Les personnes touchées par une crise (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs ou des transferts de type monétaire non assortis de conditions pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base en temps de crise, et pour promouvoir la stabilité et contribuer à la paix.
 - Les personnes touchées par une crise, y compris les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les patients sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe (bénéficiaires de niveau 1) dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés en temps de crise, reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ciblés qui atténuent la malnutrition et améliorent leur état nutritionnel.
 - Les personnes touchées par une crise (bénéficiaires de niveau 1), y compris les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés en temps de crise, reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ciblés ou des transferts de type monétaire qui permettent de prévenir la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel.
 - Les personnes ciblées (bénéficiaires de niveaux 1 et 2) tirent profit de l'amélioration des connaissances concernant la nutrition, les bonnes pratiques de soins, les régimes alimentaires sains et variés, le climat, l'agriculture, la problématique femmes-hommes et la protection, qui les amène à adopter un comportement contribuant à améliorer leur état nutritionnel.

- Les populations touchées par une crise (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient de la bonne coordination des interventions humanitaires axées sur la sécurité alimentaire et la logistique qui fournissent une assistance vitale en temps voulu et de manière responsable.
- Les réfugiés retournant chez eux et les personnes déplacées (bénéficiaires de niveau 1) peuvent accéder à des programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans leurs zones de retour pour prévenir la malnutrition.
- Les autorités nationales et régionales reçoivent un appui technique pour améliorer leur capacité à assurer un accès à la nourriture aux personnes en situation d'insécurité alimentaire et sous-alimentées.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée aux personnes touchées par une crise

43. Le PAM fournira aux personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire une assistance alimentaire en nature ou une assistance de type monétaire non assortie de conditions, y compris grâce à l'expansion verticale et horizontale des filets de sécurité réactifs face aux chocs. Les bénéficiaires seront ciblés géographiquement, au moyen d'évaluations des besoins en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et au niveau des ménages, en se fondant sur des critères de vulnérabilité qui tiennent compte des besoins particuliers des hommes, des femmes, des garçons et des filles. Les activités de ciblage et d'exécution de l'assistance prendront en compte les préoccupations liées à la protection, à la problématique femmes-hommes et à la prise en compte des conflits.
44. Pendant les crises, le PAM viendra aussi en aide aux enfants âgés de 6 à 59 mois, aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes et aux personnes sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe touchés par des chocs grâce à un ensemble intégré de mesures nutritionnelles. Il s'agira notamment de programmes de supplémentation alimentaire généralisée ou ciblée; d'évaluation nutritionnelle, de conseils et de soutien pour les personnes atteintes de tuberculose et vivant avec le VIH souffrant de malnutrition; de programmes de santé et de nutrition maternelles et infantiles (SNMI), ainsi que d'activités de communication différenciées par sexe et visant à faire évoluer la société et les comportements. Le ciblage sera effectué sur le plan géographique, en fonction des taux de malnutrition aiguë globale et des niveaux du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire élevés pendant les crises, et sur le plan individuel, en fonction de l'état nutritionnel obtenu à l'aide de mesures anthropométriques relevées à l'occasion du dépistage des problèmes nutritionnels et des consultations d'orientation. Les hommes, les garçons et les autres membres de la famille des ménages bénéficiaires seront associés grâce aux activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, afin de mettre l'accent sur leurs responsabilités dans l'amélioration de la nutrition.
45. La Somalie compte approximativement 25 000 réfugiés²⁸ et demandeurs d'asile, qui sont principalement originaires d'Éthiopie et du Yémen. Environ 765 000 Somaliens vivent sous le statut de réfugiés en dehors du pays, tandis que 130 000 réfugiés sont rentrés depuis décembre 2014²⁹. Le PAM appuiera le retour volontaire des réfugiés et s'efforcera de les inclure dans les programmes de secours en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Partenariats

46. Des dispositifs d'orientation seront mis en place lorsque cela est possible; par exemple, les familles qui bénéficient de programmes de supplémentation alimentaire ciblée seront dirigées vers les programmes d'appui aux moyens d'existence et les filets de sécurité en milieu rural et urbain conduits par les pouvoirs publics. Parmi les partenaires figurent le Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes, le Ministère de la santé et de la protection sociale et le Ministère du travail et des affaires sociales, au niveau fédéral et au niveau des États. L'appui aux réfugiés et aux personnes déplacées comprend les contributions à l'accord tripartite conclu entre le Kenya, la Somalie et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

²⁸ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2021. *Fact sheet: Somalia, February 2021*.

²⁹ ONU Somalie. 2020. *United Nations Sustainable Development Cooperation Framework 2021–2025*.

Hypothèses

47. La production vivrière est temporairement perturbée par le conflit ou les catastrophes naturelles mais reprend une fois le choc passé. La consommation alimentaire et le marché intérieur restent stables pendant la perturbation. Les financements des donateurs sont reçus.

Effet direct stratégique 2: Les personnes vulnérables vivant dans les zones ciblées voient leur état nutritionnel et leur résilience s'améliorer et bénéficient toute l'année d'un accès inclusif à des services sociaux de base intégrés, à des filets de sécurité réactifs face aux chocs et à la capacité nationale renforcée de développement du capital humain

48. Le PAM valorisera le capital humain en milieu rural et urbain grâce à la protection sociale et à l'accès aux services de base, notamment l'éducation et la nutrition. Il appuiera la fourniture de filets de sécurité en milieu rural et urbain aux Somaliens exposés à des risques au moyen de transferts de type monétaire prévisibles à long terme pour leur assurer une protection contre les chocs et les sortir de la pauvreté. Il fournira aussi des repas scolaires utilisant la production locale aux enfants d'âge scolaire, des activités de traitement et de prévention de la malnutrition à l'intention des enfants de moins de 5 ans et des filles et des femmes enceintes ou allaitantes, une formation prenant en compte la dimension nutritionnelle et des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

Domaine d'action privilégié

49. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

50. Au titre de cet effet direct stratégique, le PAM fera en sorte que chacun ait accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante (ODD 2, cible 2.1) en s'alignant sur les priorités nationales énoncées dans le pilier 4 du PND-9 et sur la priorité stratégique 4 du plan-cadre de coopération conformément à la théorie du changement définie dans ce dernier.

Produits escomptés

51. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les ménages urbains en situation d'insécurité alimentaire (bénéficiaires de niveau 1) bénéficient d'une assistance servant de filet de sécurité (transferts de type monétaire assortis ou non de conditions) qui améliore leur sécurité alimentaire, renforce leur autosuffisance et assure une protection contre les chocs.
 - Les ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire (bénéficiaires de niveau 1) bénéficient d'une assistance servant de filet de sécurité (transferts de type monétaire non assortis de conditions) qui améliore leur sécurité alimentaire et leur assure une protection contre les chocs.
 - Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (bénéficiaires de niveau 1), y compris les écoliers, des zones ciblées bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la nutrition, qui améliorent leur état nutritionnel, réduisent la vulnérabilité aux chocs liés au climat et protègent l'accès à la nourriture.
 - Les écoliers somaliens et les petits exploitants (bénéficiaires de niveau 2) profitent de l'amélioration de la capacité des institutions publiques compétentes de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels grâce à un programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
 - Les écoliers (bénéficiaires de niveau 1) dans les zones ciblées se voient offrir des repas sains et nutritifs grâce à une alimentation scolaire utilisant la production locale sous forme de transferts de type monétaire, qui subviennent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base, augmentent les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études et améliorent l'apprentissage.
 - Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe (bénéficiaires de niveau 1) des zones ciblées bénéficient d'une surveillance et d'un soutien nutritionnels intégrés (programmes de supplémentation alimentaire ciblée, SNMI, programmes de supplémentation alimentaire généralisée, activités de communication visant à faire évoluer la société et les

comportements, réseaux d'agents communautaires chargés de la nutrition), qui améliorent et protègent leur état nutritionnel et renforcent la résilience des ménages et des communautés.

Activités essentielles

Activité 2: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions et des messages sur la nutrition aux personnes en situation d'insécurité alimentaire au moyen de filets de sécurité fiables, y compris une alimentation scolaire utilisant la production locale

52. *Filets de sécurité:* Le PAM renforcera les moyens dont dispose le pays pour assurer une protection sociale en milieu rural et urbain. Il exécute pour le compte du Ministère fédéral du travail et des affaires sociales le projet relatif au développement du capital humain visant à mettre en place des filets de sécurité réactifs face aux chocs, qui est dirigé par les pouvoirs publics et financé par des institutions financières internationales, en établissant des passerelles vers des domaines autres que l'assistance humanitaire et en jetant les bases de la valorisation du capital humain et du renforcement des systèmes publics³⁰. Le PAM continuera d'aider les États membres fédérés de la Somalie à mettre en œuvre des filets de sécurité et à établir des liens avec l'assistance multisectorielle, y compris la fourniture de services de base dans des domaines comme la nutrition, les activités génératrices de revenus et l'éducation.
53. *Alimentation scolaire utilisant la production locale:* Grâce à ce programme, le PAM appuiera les efforts entrepris pour fournir aux écoliers des repas nutritifs à base de produits obtenus auprès de détaillants et de petits exploitants agricoles ciblés. Ce programme s'efforce de valoriser le capital humain en augmentant les taux de scolarisation, de fréquentation scolaire et de poursuite des études tout en favorisant le développement des marchés, la diversité alimentaire et l'évolution des comportements à long terme pour ce qui concerne les habitudes alimentaires. Sous la houlette du Ministère de l'éducation, de la culture et de l'enseignement supérieur, le programme intégré commun de services de santé et de nutrition à l'école actuellement en place dans certaines zones avec l'UNICEF – y compris l'éducation de qualité, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, les repas scolaires utilisant la production locale et le déparasitage – s'étendra à d'autres établissements scolaires recevant un appui, à condition que le financement le permette.
54. Le PAM défendra une approche multisectorielle qui consistera notamment à mettre en lien le Ministère de la santé et de la protection sociale et le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation. L'accent sera mis en particulier sur le renforcement des capacités des ministères compétents, et l'application de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER), sous la direction du Gouvernement, guidera l'élaboration d'une feuille de route pour assurer la transition vers la prise en charge des activités par le pays. Le PAM établira aussi des liens entre l'alimentation scolaire et ses programmes relatifs aux systèmes alimentaires et aux moyens d'existence.

Activité 3: Fournir un programme intégré de soutien nutritionnel et de prévention ainsi que de traitement de la malnutrition aux personnes vulnérables ciblées

55. En dehors des crises, le PAM apportera un soutien nutritionnel aux enfants âgés de 6 à 59 mois, aux adolescentes, aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes, ainsi qu'aux personnes sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe, dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale demeurent élevés, pour prévenir et traiter la malnutrition et encourager des changements de comportement bénéfiques. Cet appui sera fourni au moyen d'une enveloppe intégrée de mesures de prévention et de traitement des problèmes nutritionnels, y compris de services de SNMI et de liens renforcés avec les interventions de prévention de la transmission de la mère à l'enfant à des fins d'orientation, et ce afin d'en améliorer les effets directs en faisant appel aux structures publiques et à leurs partenaires.
56. Les activités de renforcement des capacités dans les communautés comprendront une formation destinée aux travailleurs et chefs communautaires concernant l'évaluation de l'état nutritionnel et l'éducation, et l'appui aux initiatives tendant à améliorer les liens entre les programmes portant sur la nutrition, la résilience et la santé à des fins d'orientation.

³⁰ Somalie, Ministère du travail et des affaires sociales. 2019. *Somalia: Shock Responsive Safety Net for Human Capital Project*.

Partenariats

57. Le PAM réalisera cet effet direct par l'intermédiaire de systèmes publics comme ceux administrés par le Ministère du travail et des affaires sociales et le Ministère de l'éducation, de la culture et de l'enseignement supérieur pour la protection sociale et les repas scolaires et ceux administrés par le Ministère de la santé et de la protection sociale pour la prévention et le traitement des problèmes nutritionnels (en étroite coordination avec l'UNICEF).
58. Le PAM continuera de collaborer avec le secrétariat du mouvement SUN en apportant des ressources humaines et en appuyant des initiatives dans le domaine de la recherche et autres initiatives visant à la production d'éléments probants.

Hypothèses

59. La production vivrière est temporairement perturbée par le conflit ou les catastrophes naturelles mais reprend une fois le choc passé. La consommation alimentaire et le marché intérieur restent stables pendant la perturbation. Les financements des donateurs sont reçus.

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2030, les institutions nationales, les acteurs du secteur privé, les petits exploitants et les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel bénéficient de systèmes alimentaires nutritifs, climatiquement rationnels, productifs, résilients et inclusifs

60. Le PAM renforcera la résilience des communautés et des ménages face aux chocs et les voies qui mèneront ces derniers à l'autosuffisance et s'attaquera aux goulets d'étranglement qui persistent dans les systèmes alimentaires aux niveaux de la production, de la transformation et de la consommation pour rendre les systèmes alimentaires plus productifs, plus inclusifs à l'égard des populations pauvres et marginalisées, plus écologiquement viables et résilients et plus à même de fournir des régimes sains et nutritifs à tous.

Domaine d'action privilégié

61. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

62. Au titre de cet effet direct stratégique, le PAM assurera la viabilité des systèmes alimentaires (ODD 2, cible 2.4) en s'alignant sur les piliers 3 et 4 du PND-9 et les priorités stratégiques 3 et 4 du plan-cadre de coopération conformément à la théorie du changement définie dans ce dernier.

Produits escomptés

63. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
 - Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (bénéficiaires de niveau 1) des zones ciblées reçoivent une aide sous forme de transferts en nature ou de type monétaire assortis de conditions en faveur de la formation professionnelle et de la remise en état de ressources naturelles et de biens communautaires afin de renforcer leurs moyens d'existence et d'améliorer leur autosuffisance.
 - Les petits exploitants ciblés (bénéficiaires de niveau 1), en particulier les femmes et les jeunes, les fournisseurs qui approvisionnent les programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire bénéficient d'un accès renforcé à la technologie et à la formation dans les domaines suivants: agriculture intelligente face au climat, gestion après récolte, transformation, enrichissement et liens avec les marchés, afin de renforcer leur capacité de production, leur sécurité alimentaire et leur capacité d'adaptation aux problèmes et aux chocs liés au climat.
 - Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient du renforcement de la capacité du Gouvernement et du secteur privé à améliorer la nutrition grâce au soutien apporté aux normes sur l'enrichissement, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.
 - Les consommateurs et les acteurs intervenant dans la chaîne d'approvisionnement des produits alimentaires (bénéficiaires de niveau 2) bénéficient de l'innovation numérique sur les plateformes d'information sur les marchés et les plateformes d'entreprises pour appuyer la chaîne d'approvisionnement de détail et de gros.

- Les coopératives de petits exploitants agricoles et d'autres producteurs du secteur privé (bénéficiaires de niveau 2) bénéficient de la remise en état des principales infrastructures, ce qui favorise les échanges commerciaux et améliore les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les disponibilités alimentaires.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir un ensemble intégré d'activités, de services, de compétences, d'actifs et d'infrastructures d'appui aux moyens d'existence aux ménages et aux communautés pour renforcer leur résilience et les systèmes alimentaires

64. Le PAM appuiera des initiatives d'adaptation au climat qui renforcent la capacité des ménages et des communautés à absorber les chocs et à s'y adapter et remédier aux goulets d'étranglement dans les systèmes alimentaires en tirant parti de la forte présence opérationnelle du PAM, de sa chaîne d'approvisionnement et de ses systèmes d'exécution des transferts.
65. Les activités de création d'actifs aideront les ménages à répondre à leurs besoins alimentaires immédiats; appuieront la remise en état d'actifs qui renforcent l'état nutritionnel et la résilience à long terme des ménages; et favoriseront la planification et la concertation communautaires concernant l'utilisation partagée des ressources naturelles. Les activités tenant compte de la problématique femmes-hommes qui améliorent l'accès à l'eau ou préservent ou restaurent les terres seront iront de pair avec l'appui à la culture de produits riches en nutriments à l'échelle des ménages et à la diversification des moyens d'existence.
66. Dans les zones urbaines, les interventions portant sur la pérennisation des moyens d'existence comprennent des activités de formation à l'alphabétisation, à l'apprentissage du calcul, à l'entrepreneuriat et en vue de l'acquisition de compétences professionnelles permettant d'améliorer les perspectives d'emploi des personnes exposées à des risques. Le PAM améliorera le ciblage pour faire en sorte que les groupes traditionnellement exclus des marchés et sans perspectives d'emploi reçoivent une aide.
67. Les interventions concernant les chaînes d'approvisionnement amélioreront la qualité et la quantité de la production nationale de céréales et d'aliments frais grâce à l'adoption de technologies et de pratiques intelligentes face au climat pour les petits exploitants, les coopératives de producteurs et les détaillants. Le PAM aidera les fournisseurs de produits agricoles à accroître la disponibilité de matériel de traitement après récolte, à rechercher des possibilités d'enrichissement des aliments dans le pays avec les petites et moyennes entreprises locales et à remettre en état les infrastructures pour promouvoir le commerce et les liens avec les marchés. Le PAM est en train de renforcer les services publics de vulgarisation agricole, de normaliser la gestion après récolte et de faciliter les initiatives en matière d'expérimentation de céréales et de sécurité alimentaire.
68. Le PAM élargira l'accès aux plateformes commerciales traditionnelles et numériques, y compris son **e-Shop**. Ce système de commerce électronique met les bénéficiaires de l'assistance de type monétaire du PAM en relation directe avec les détaillants soutenus par le PAM, donnant plus d'autonomie aux bénéficiaires en améliorant leur accès aux informations sur les prix et l'approvisionnement tout en reliant les acteurs de la chaîne d'approvisionnement à de plus vastes clientèles.

Partenariats

69. Le PAM continuera à nouer des partenariats avec le Gouvernement et des organismes publics et entités du secteur privé clés, notamment le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation (au niveau fédéral et au niveau des États), le secrétariat du mouvement SUN, des organisations d'entreprises comme les chambres de commerce et d'industrie et les coopératives agricoles nationales et régionales.

Hypothèses

70. Les fonds reçus permettent de répondre aux besoins de financement. La sécurité ne se détériore pas trop. Les conditions climatiques sont propices à un rendement adéquat des cultures. Les petits exploitants veulent bien adhérer à des coopératives et suivre une formation. Les nouvelles technologies après récolte sont jugées acceptables. Le Gouvernement veille à l'application des normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments. La technologie du commerce électronique est adoptée. La maîtrise des outils numériques n'est pas un obstacle.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2025, les institutions nationales et les organismes publics somaliens disposent de politiques, de capacités et de systèmes plus solides

71. Le PAM fournira des conseils sur les politiques, le renforcement des capacités et le partage des connaissances dans les domaines de la collecte de données, de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la logistique et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour renforcer les systèmes, les institutions et les programmes gouvernementaux qui font face aux chocs et luttent durablement contre la faim. Le PAM assurera le renforcement des capacités (y compris par le déploiement direct de ressources humaines), l'assistance technique (notamment en organisant des formations et des ateliers) et l'appui aux infrastructures essentielles au profit des entités gouvernementales au niveau fédéral et au niveau des États responsables des filets de sécurité nationaux, de la réduction et de l'atténuation des risques de catastrophe, de l'alimentation scolaire et de l'évaluation des besoins et des interventions en matière de sécurité alimentaire.

Domaine d'action privilégié

72. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

73. Au titre de cet effet direct stratégique, le PAM fournira des services de renforcement des capacités (cible 9 de l'ODD 17) en s'alignant sur les piliers 3 et 4 du PND-9 et les priorités stratégiques 3 et 4 du plan-cadre de coopération conformément à la théorie du changement définie dans ce dernier.

Produits escomptés

74. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les Somaliens (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient du renforcement des capacités des ministères concernés à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, pour contribuer à la stabilité.
- Les populations vulnérables (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient de l'établissement et de la mise en application d'un cadre et d'une stratégie de protection sociale qui améliorent leur accès à des services de base et à des filets de sécurité et qui contribuent au développement du capital humain.
- Les Somaliens (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient du renforcement des capacités des autorités nationales à mettre en œuvre des systèmes de gestion des catastrophes et d'alerte rapide ainsi que d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, pour protéger la sécurité alimentaire et la nutrition et contribuer à la stabilité.
- Les Somaliens (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient du renforcement des capacités et des politiques des autorités nationales pour appuyer la remise en état des infrastructures afin d'améliorer l'accès à des aliments nutritifs.
- Les Somaliens (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient du renforcement des capacités du Gouvernement et de ses partenaires à produire, à analyser et à diffuser rapidement des informations précises sur la sécurité alimentaire et la nutrition, qui permettent d'élaborer des interventions humanitaires et de développement adaptées.
- Les autorités gouvernementales aux niveaux national et local de la Somalie (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient du savoir-faire logistique du PAM et de sa connaissance des chaînes d'approvisionnement pour renforcer leurs capacités et rationaliser les opérations.
- Les Somaliens (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient des initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire qui renforcent les moyens dont disposent les acteurs nationaux pour mettre en œuvre les plans d'action portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Activités essentielles

Activité 5: Fournir aux acteurs à l'échelle nationale et infranationale un appui technique qui renforce les capacités à élaborer et à mettre en œuvre des politiques nationales de lutte contre la faim qui consolident la paix

75. Le PAM aidera les organismes publics compétents à améliorer leurs capacités dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, des évaluations sectorielles, des instruments de protection sociale et de suivi de la nutrition, en veillant à ce que la collecte, l'analyse et l'utilisation des données tiennent compte de la

problématique femmes-hommes et de la diversité des besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Avec ses partenaires, le PAM renforcera la plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophe et appuiera la mise en œuvre de la stratégie d'atténuation des risques, dont un système d'alerte rapide communautaire qui offre aux acteurs nationaux la possibilité de prendre des mesures de prévention.

76. Le PAM jouera un rôle directeur en facilitant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales d'enrichissement des aliments, notamment en renforçant les installations d'enrichissement des aliments et les coopératives de petits meuniers.
77. Le PAM établira des liens entre le programme national d'alimentation scolaire et le secteur agricole afin d'assurer la diversité alimentaire et l'apport en micronutriments. Le soutien apporté par le PAM portera sur le cadre stratégique, les politiques et le cadre législatif, la gestion financière, la coordination institutionnelle, et la conception et la mise en œuvre du programme.
78. L'appui au renforcement des capacités des pouvoirs publics se fondera sur une cartographie des besoins³¹ et comprendra un appui technique à la logistique et à la chaîne d'approvisionnement pour le Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes et le Ministère de la santé et de la protection sociale pour faciliter la rationalisation des opérations et une bonne préparation des futures interventions.

Partenariats

79. En soutenant le mouvement SUN, le PAM fera appel à des plateformes nationales qui coordonnent les activités dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.
80. Le PAM appuiera le Bureau de la normalisation somalien en renforçant leurs capacités, en aidant à trouver des sources potentielles de micronutriments et, sur demande, en prêtant son concours pour les achats. L'objectif est d'accroître la disponibilité d'aliments enrichis, d'en élargir la distribution et d'en assurer le contrôle qualité.
81. En association avec la FAO, le PAM continuera à appuyer la formation aux pratiques agricoles améliorées pour réduire les pertes de produits alimentaires et accroître la production et les ventes en resserrant les liens avec les marchés.

Hypothèses

82. Les financements des donateurs sont reçus.

Effet direct stratégique 5: La communauté d'aide humanitaire en Somalie est mieux à même de venir en aide aux personnes vulnérables et de subvenir à leurs besoins toute l'année

83. Le PAM fournira les services qu'il est tenu d'assurer ou des services à la demande à la communauté d'aide humanitaire par l'intermédiaire de l'UNHAS, du module de la logistique qu'il dirige et des services logistiques bilatéraux qu'il fournit.
84. Le PAM gère l'UNHAS pour le compte de la communauté d'aide humanitaire, ce qui lui permet de fournir des services de transport aérien indispensables dans de bonnes conditions de sécurité afin d'apporter une assistance humanitaire vitale et de transporter le personnel des organismes humanitaires à destination et à l'intérieur de la Somalie. L'UNHAS appuie aussi les évacuations pour des raisons médicales ou des questions de sécurité et achemine par pont aérien des marchandises essentielles comme les fournitures médicales dans des zones inaccessibles.
85. Le module de la logistique a été réactivé en avril 2020 en raison de la demande croissante de services communs de logistique, de coordination et de gestion de l'information émanant de la communauté d'aide humanitaire. Conformément au Plan d'intervention humanitaire de 2021, les besoins humanitaires devraient s'accroître par suite d'une aggravation anticipée des aléas saisonniers.
86. Le PAM continuera de mettre à la disposition de la communauté d'aide humanitaire diverses possibilités de fourniture de services bilatéraux (logistique, administration, achats et plus, selon que de besoin).

³¹ PAM. 2018. *Summary of evaluation evidence: Somalia 2012–2018*. L'utilité d'une analyse solide des capacités nationales est l'un des enseignements retenus.

Domaine d'action privilégié

87. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

88. Au titre de cet effet direct stratégique, le PAM renforcera les partenariats (cible 16 de l'ODD 17) en s'alignant sur les piliers 3 et 4 du PND-9 et en contribuant aux premier, deuxième et troisième objectifs stratégiques du plan de réponse humanitaire.

Produits escomptés

89. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires humanitaires et les partenaires de développement reçoivent une assistance vitale en temps voulu grâce aux services efficaces fournis rapidement par l'UNHAS.
- La communauté d'aide humanitaire en Somalie a accès au transport de passagers et de cargaisons légères ainsi qu'aux évacuations sanitaires ou pour raisons de sécurité assurés en temps voulu par l'UNHAS.
- La communauté d'aide humanitaire bénéficie de services de gestion de l'information et de coordination de l'accès ainsi que de services communs de logistique grâce au module de la logistique dirigé par le PAM.
- Les populations vulnérables (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient de la prestation de services à la demande assurée de manière sûre et fiable au profit des partenaires humanitaires, qui donne lieu à la fourniture en temps voulu d'une assistance efficace.
- Le Gouvernement ainsi que les acteurs et partenaires humanitaires en Somalie et dans la région de l'Afrique de l'Est comprennent mieux le contexte opérationnel en ayant accès aux analyses de la chaîne d'approvisionnement que réalise régulièrement le PAM.

Activités essentielles**Activité 6: Fournir des services de transport aérien (passagers et marchandises légères) à la communauté d'aide humanitaire**

90. Par suite du manque de transporteurs commerciaux fiables et de transporteurs conformes aux normes aéronautiques des Nations Unies applicables au transport aérien du maintien de la paix et des opérations humanitaires, l'UNHAS fournit à la communauté d'aide humanitaire des services aériens indispensables à destination de sites somaliens. L'UNHAS transporte des passagers et des marchandises légères (matériel essentiel et articles de secours) au nom de partenaires et du Gouvernement. En outre, il reste en attente pour répondre aux besoins d'évacuations pour des raisons médicales ou des questions de sécurité. Le PAM mettra à profit ses atouts et sa capacité à fournir des services à des taux concurrentiels.

Activité 7: Fournir des services de logistique relevant de son mandat à la communauté d'aide humanitaire au moyen du dispositif de coordination du module de la logistique

91. Le module de la logistique dirigé par le PAM restera activé en fonction des besoins et fournira des services de coordination et de gestion de l'information opérationnelle et facilitera les services logistiques communs (voie maritime, routière, aérienne et entreposage) à l'appui des objectifs des programmes des partenaires. Grâce à ce module, le PAM continuera d'appuyer le Gouvernement avec ses compétences et ses actifs en matière de logistique et de chaîne d'approvisionnement comme les unités de stockage mobiles, selon que de besoin et si les financements le permettent.

Activité 8: Fournir des services à la demande à la communauté d'aide humanitaire

92. Le PAM fournira des services à la demande aux partenaires humanitaires dans le contexte des interventions face à une crise, lesquels n'entrent pas dans le cadre des activités de fourniture de services dont il est chargé, dans les domaines de la logistique, des achats, des technologies de l'information et de l'administration. Ces services seront fournis aux partenaires sur la base du recouvrement intégral des coûts et conformément aux directives applicables.

93. Le PAM restera un important prestataire de services pour les opérations humanitaires utilisant les couloirs de la région Afrique de l'Est. Le PAM continuera de convoier de l'aide dans toute la Corne de l'Afrique et au-delà via le port de Berbera, ce qui lui permettra d'appuyer l'acheminement d'une assistance d'importance cruciale pendant les situations d'urgence. Il continuera à faire appel à des prestataires de services locaux à cette fin, en stimulant les économies locales.
94. Le PAM continuera à effectuer régulièrement des analyses des chaînes d'approvisionnement régionales, en fournissant au Gouvernement et aux partenaires une plus grande visibilité de leur contexte opérationnel.

Partenariats

95. Au moyen de mécanismes de coordination comme le module de la logistique et par l'intermédiaire de l'UNHAS et de la fourniture de services logistiques bilatéraux, le PAM continuera à cimenter des partenariats avec des entités clés opérant en Somalie comme le Gouvernement, les organisations non gouvernementales et autres organismes des Nations Unies.

Hypothèses

96. Les financements des donateurs sont reçus.

Stratégie de transition/de transfert des responsabilités pour toutes les activités

97. En phase avec le plan-cadre de coopération, le PAM est en train d'intégrer des approches qui continueront à appuyer le renforcement des capacités gouvernementales tout en restant réactives face aux risques multiples. Des liens plus étroits entre les interventions de secours et les activités en faveur de la résilience permettront d'accroître l'aptitude des Somaliens à s'adapter aux chocs et à en atténuer les effets, et ainsi de réduire le besoin d'interventions humanitaires prolongées. Des plans et des accords de retrait fondés sur des données factuelles seront mis au point en collaboration avec les partenaires avant la transition.
98. Le PAM transférera progressivement au Gouvernement la responsabilité des activités relatives aux filets de sécurité, à la nutrition et à l'éducation à mesure que les capacités des autorités nationales et régionales chargées de la santé et de l'éducation se développent. Par exemple, la conception de dispositifs de sécurité en milieu rural dans le cadre du projet de développement du capital humain visant à mettre en place des filets de sécurité réactifs face aux chocs prévoit le transfert progressif des responsabilités au Gouvernement pendant la période couverte par le PSP. Des outils et des méthodes permettant de rendre efficacement des comptes – comme les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information – recevront un appui dans le cadre des filets de sécurité pour renforcer les relations entre le Gouvernement et les citoyens.
99. S'il est avéré que les services commerciaux sont fiables et répondent aux normes aéronautiques des Nations Unies applicables au transport aérien dans le cadre du maintien de la paix et des opérations humanitaires, l'UNHAS réduira son parc d'aéronefs, la fréquence des vols et/ou le nombre de destinations en conséquence. Le PAM positionnera des parties prenantes nationales qui prendront en charge les chaînes d'approvisionnement suivant un processus de transition et il transférera progressivement les compétences, les connaissances et les capacités relatives à chaque mission opérationnelle à ses homologues nationaux respectifs.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

100. Pendant sa durée de quatre ans, le présent PSP est structuré de manière à atteindre 4,2 millions de bénéficiaires uniques dans tous les programmes. Soixante-six pour cent seront des femmes et des filles, ce qui montre l'importance qu'il y a à faire face à leurs besoins nutritionnels spécifiques et aux inégalités qui pourraient entraver leur relèvement et affaiblir leur capacité de résistance.
101. Le PAM procédera à une planification participative communautaire pour faire en sorte que les femmes et les hommes participent sur un pied d'égalité à la conception des programmes, à la sélection des bénéficiaires et à la mise en œuvre. Une assistance sous forme de vivres et de transferts de type monétaire sera fournie aux femmes et aux hommes en fonction de l'activité et sur la base d'évaluations guidées par l'analyse différenciée par sexe. Les procédures permettant de déterminer et d'atténuer les problèmes de protection sont notamment les modalités de transfert souples, les mécanismes de

réclamation et de remontée de l'information sans risque et accessibles, les consultations avec les différentes parties prenantes et les principes de sécurisation des distributions. Les données relatives à l'identification et au ciblage des groupes vulnérables seront recueillies via la plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts (SCOPE) et aux mécanismes de suivi et d'évaluation.

102. Le PAM continuera d'enregistrer les données biométriques de tous ses bénéficiaires dans SCOPE, ce qui permet de stocker des données sur l'âge, le nom, l'emplacement géographique et le sexe des membres des ménages. Le PAM donnera la priorité aux ménages le plus exposés à des risques, comme ceux comptant des enfants de moins de 5 ans, ceux dirigés par des femmes, ceux comptant des personnes handicapées et ceux comptant des personnes de plus de 60 ans. L'enregistrement numérique de tous les bénéficiaires des activités nutritionnelles dans SCOPE se poursuivra, ce qui permettra de faciliter le suivi de l'assistance nutritionnelle, de renforcer les capacités et la fiabilité des systèmes nationaux de santé et d'améliorer les dispositifs d'orientation.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (2022–2025)

Effet direct stratégique	Activité	Sous-activité	Bénéficiaires	Année 1 2022	Année 2 2023	Année 3 2024	Année 4 2025	Total
1	1	Secours	Filles	247 680	235 296	223 531	223 531	247 680
			Garçons	260 160	247 152	234 794	234 794	260 160
			Femmes	227 520	216 144	205 337	205 337	227 520
			Hommes	224 640	213 408	202 738	202 738	224 640
			Total	960 000	912 000	866 400	866 400	960 000
		Nutrition	Filles	613 038	613 038	613 038	613 038	613 038
			Garçons	588 997	588 997	588 997	588 997	588 997
			Femmes	1 054 933	1 054 933	1 054 933	1 054 933	2 884 483
			Hommes	17 150	17 150	17 150	17 150	68 600
			Total	2 274 118	2 274 118	2 274 118	2 274 118	4 155 118
2	2	Filet de sécurité en milieu rural	Filles	309 600	266 103	187 667	49 980	309 600
			Garçons	325 200	279 511	197 123	52 499	325 200
			Femmes	284 400	244 443	172 392	45 912	284 400
			Hommes	280 800	241 349	170 210	45 331	280 800
			Total	1 200 000	1 031 406	727 392	193 722	1 200 000
		Filet de sécurité en milieu urbain	Filles	47 988	47 988	47 988	47 988	47 988
			Garçons	50 406	50 406	50 406	50 406	50 406
			Femmes	44 082	44 082	44 082	44 082	44 082
			Hommes	43 524	43 524	43 524	43 524	43 524
			Total	186 000	186 000	186 000	186 000	186 000
		Repas scolaires – nombre d'enfants	Filles	101 760	101 760	101 760	101 760	101 760
			Garçons	110 240	110 240	110 240	110 240	110 240
			Femmes	-	-	-	-	-
			Hommes	-	-	-	-	-
			Total	212 000	212 000	212 000	212 000	212 000
		Repas scolaires –	Filles	-	-	-	-	-
			Garçons	-	-	-	-	-

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (2022–2025)									
Effet direct stratégique	Activité	Sous-activité	Bénéficiaires	Année 1 2022	Année 2 2023	Année 3 2024	Année 4 2025	Total	
		personnel d'appui	Femmes	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	
			Hommes	-	-	-	-	-	
			Total	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	
	3	Nutrition	Filles	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500	
			Garçons	73 500	73 500	73 500	73 500	73 500	
			Femmes	86 014	86 014	86 014	86 014	122 056	
			Hommes	-	-	-	-	-	
			Total	236 014	236 014	236 014	236 014	272 056	
	3	4	Moyens d'existence	Filles	99 330	99 330	99 330	99 330	119 196
				Garçons	104 335	104 335	104 335	104 335	125 202
Femmes				91 245	91 245	91 245	91 245	109 494	
Hommes				90 090	90 090	90 090	90 090	108 108	
Total				385 000	385 000	385 000	385 000	462 000	
Nombre total de bénéficiaires uniques (hors chevauchements)			Filles	1 194 641	1 138 760	1 048 559	910 872	1 214 507	
			Garçons	1 220 279	1 161 582	1 066 837	922 212	1 241 146	
			Femmes	990 547	939 214	856 355	729 876	1 062 346	
			Hommes	656 204	605 521	523 711	398 833	725 672	
			Total	4 061 671	3 845 077	3 495 463	2 961 793	4 243 671	

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

103. Les modalités de transfert se fonderont sur les besoins en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, la capacité de la chaîne d'approvisionnement et l'efficacité et le coût-efficacité des modalités selon les groupes de populations, les activités et les sites. Les interventions appuyées par des transferts monétaires ont progressivement été étendues en Somalie, le secteur privé et les marchés continuant à fonctionner malgré les problèmes liés à l'insécurité et au conflit.
104. Les transferts de type monétaire seront distribués sous la forme de bons électroniques et, de plus en plus, de transferts monétaires non assortis de restrictions, par téléphonie mobile ou directement sur les comptes bancaires ouverts par les bénéficiaires. Cette modalité profite aux bénéficiaires en leur donnant plus de choix et en leur ouvrant l'accès aux services financiers et au numérique. En raison de la pandémie de COVID-19, la priorité sera donnée aux transferts de type monétaire sans contact par téléphonie mobile. Lorsque cela sera nécessaire, une combinaison de deux modalités ou plus sera aussi envisagée. On optera pour l'assistance en nature dans les zones où les transferts de type monétaire ne peuvent être utilisés.
105. La valeur des transferts de type monétaire correspondra au niveau de vulnérabilité et au coût des aliments nutritifs locaux conformément aux directives du groupe de travail de la Somalie sur l'assistance monétaire relatives à la composante alimentation du panier de dépenses minimales.
106. Tous les bénéficiaires seront enregistrés sur la plateforme SCOPE et seront tenus de s'authentifier biométriquement avant de recevoir des transferts; toutefois, à cause de problèmes comme la COVID-19, l'obligation de s'authentifier pourra être levée pour certains programmes sur la base d'une analyse des risques. Pour le transfert d'argent par téléphonie mobile, le PAM étudie la possibilité de recourir à l'authentification biométrique par reconnaissance vocale automatique.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ																																		
		Effets directs stratégiques 1 et 2																Effet direct stratégique 3																
		Activités 1, 2 et 3																Activité 4																
Type de bénéficiaires	Ménages touchés par une crise		Enfants âgés de 6 à 59 mois (traitement de la MAM)		Filles et femmes enceintes ou allaitantes (traitement de la MAM)		Enfants âgés de 6 à 23 mois (prévention de la MAM)		Filles et femmes enceintes ou allaitantes (prévention de la MAM)		Enfants âgés de 6 à 23 mois (SNMI)		Filles et femmes enceintes ou allaitantes (SNMI)		Filles et femmes enceintes ou allaitantes (SNMI – aide à l'accouchement) et soignants en centres de stabilisation		Filles et femmes enceintes ou allaitantes (SNMI-bons électroniques – légumes)		Patients sous traitement antituberculeux/antirétroviral de brève durée sous surveillance directe		Ménages urbains en situation d'insécurité alimentaire		Ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire		Enfants d'âge scolaire		Enfants d'âge scolaire		Personnel d'appui		Personnel d'appui		Personnes en situation d'insécurité alimentaire	
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire				
Céréales	400									139							200								230			500			400			
Légumineuses	40									56															30			50			40			
Huile	22									29															25			30			22			
SuperCereal Plus				200		200		200							200																			
Suppléments nutritifs à base de lipides – grande quantité			100																															
Suppléments nutritifs à base de lipides – quantité moyenne					50			50																										
Micronutriments en poudre																									1 ANR									
Total (kcal/jour)	1 686		510	820	270	820	270	820	918						820										1 153		2 130			1 686				
% kcal d'origine protéique	13		11	17	10	17	10	17	12						17										9		13			13				
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)		0,39								0,39	0,5				0,19	0,11									0,33			0,39			0,39			
Nombre de jours d'alimentation par mois	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	25	25	30	30	30	30	30			

Abréviations: ANR = apport en nutriments recommandé. MAM = malnutrition aiguë modérée. SNMI = santé et nutrition maternelles et infantiles.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	236 979	84 364 434
Légumineuses	25 291	13 404 287
Huile et matières grasses	14 802	15 643 077
Aliments composés et mélanges	134 400	224 361 572
Autres	64	1 176 600
Total (produits alimentaires)	411 536	338 949 970
Transferts de type monétaire et bons-produits,		791 083 279
Renforcement des capacités		43 173 795
Prestation de services		80 165 025
Total (transferts de type monétaire)		791 083 279
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	411 536	1 130 033 249

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

107. Le bureau de pays est situé à Mogadiscio (Somalie). Le PAM a une forte présence sur le terrain grâce à 12 bureaux de section et bureaux de terrain répartis dans tout le pays et un bureau de liaison à Nairobi (Kenya).
108. Le PAM continuera à étendre sa présence opérationnelle en Somalie. Là où les problèmes de sécurité empêchent le personnel de résider sur place, le bureau de liaison de Nairobi continuera à fournir des services d'appui administratif. Les équipes techniques géreront la mise en œuvre des activités du PSP et le bureau de pays s'attachera à étoffer les compétences du personnel, en particulier de celui recruté sur le plan national, afin d'assurer la continuité à long terme sur les plans opérationnel et institutionnel.

4.4 Partenariats

109. Avec le présent PSP, le PAM appuiera les priorités en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Somalie par des partenariats avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies, les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales et les donateurs, et par des activités intersectorielles et complémentaires et de programmation commune.
110. Les autorités publiques, à l'échelle nationale et régionale, sont des partenaires clés du PAM. Il s'agit des suivantes: Bureau du Premier Ministre; Ministère du plan, de l'investissement et de la promotion économique; Ministère de l'agriculture et de l'irrigation; Ministère de l'éducation, de la culture et de l'enseignement supérieur; Ministère de la santé et de la protection sociale; Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes; Ministère du travail et des affaires sociales; Ministère de l'élevage, de la sylviculture et des parcours; Ministère des ports et des transports maritimes; Ministère des transports et de l'aviation civile; et secrétariat du mouvement SUN somalien.
111. Le PAM est le partenaire d'exécution pour les filets de sécurité publics financés par les institutions financières internationales comme le filet de sécurité réactif face aux chocs pour le projet fondé sur le capital humain et le filet de sécurité réactif face aux chocs pour le projet de lutte contre les criquets pèlerins, tous deux financés par la Banque mondiale. Le PAM s'efforcera d'élargir les possibilités avec les institutions financières internationales pendant la période visée par le PSP et au-delà.
112. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec des partenaires du secteur privé pour son programme de repas scolaires et avec des entreprises locales comme les opérateurs de télécommunications pour transposer les innovations à plus grande échelle, en particulier dans les technologies de services financiers par téléphonie mobile. Il continuera de s'attacher à nouer des partenariats avec les petites entreprises dans les domaines de la culture hydroponique et de la réfrigération solaire pour la gestion après récolte.

113. Le PAM coordonne la mise en œuvre avec le Gouvernement et les organismes des Nations Unies et plus de 100 partenaires coopérants, y compris des organisations non gouvernementales locales et internationales et des entités gouvernementales. Il collabore avec des partenaires par l'intermédiaire de groupes de travail chargés des différents piliers qui mettent en pratique le PND-9, ainsi que par l'intermédiaire du module de la sécurité alimentaire, du module de la nutrition, du module de la protection et des groupes similaires. Dans les situations d'urgence, l'Organisation internationale pour les migrations suit les nouveaux déplacements et, avec le HCR, enregistre les personnes nouvellement déplacées.
114. Dans le cadre d'initiatives de programmation conjointes, le PAM s'associe avec le HCR pour venir en aide aux réfugiés touchés par la COVID-19, l'UNICEF étant chargé de traiter les causes profondes de la malnutrition et la FAO, d'offrir des interventions intégrées portant sur la nutrition et les moyens d'existence par l'intermédiaire du projet des organismes ayant leur siège à Rome sur le renforcement de la résilience dans le Somaliland.
115. Le PAM continuera à travailler avec le Fonds des Nations Unies pour la population dans le cadre du groupe de travail sur l'assistance monétaire de la Somalie pour assurer la conformité avec les directives d'atténuation des risques de violence sexiste pour les acteurs de l'assistance monétaire.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

116. Le PAM a en place un système de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes qui est harmonisé avec son cadre de résultats institutionnels et une stratégie détaillée de suivi et d'évaluation axée sur:
- le renforcement du suivi des effets directs pour la prise de décisions relatives aux programmes;
 - la conduite d'évaluations pour mesurer les effets de ses activités sur les bénéficiaires;
 - le maintien de systèmes de gestion des risques par le suivi des processus et des produits de mise en œuvre;
 - le renforcement des capacités du personnel de terrain pour assurer l'identification et le suivi systématiques des problèmes en temps voulu;
 - l'établissement et l'administration de mécanismes de reddition des comptes autorisant le retour d'information des bénéficiaires;
 - l'étude et le déploiement de technologies permettant une collecte et une analyse des données plus économique et rapide; et
 - la conduite d'enquêtes permettant de pointer la marche à suivre pour les nouveaux programmes ou activités ou le suivi post-distribution sur mesure.
117. Le PAM mesurera les résultats en analysant les effets directs et les indicateurs transversaux pour toutes les activités, notamment en suivant les rapports sur les produits des projets émanant de partenaires coopérants au moyen de COMET (l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace); en assurant un suivi physique régulier (qui sera effectué par son personnel ou des tiers en fonction des restrictions imposées en matière d'accès) et en opérant des vérifications croisées grâce au suivi offert par les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information. Il suivra aussi les processus pour garantir le respect des prescriptions des projets, prévenir les détournements de ressources, atténuer les risques concernant la sécurité et assurer la satisfaction des bénéficiaires. Les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information continueront d'offrir aux bénéficiaires la possibilité de contacter le PAM directement pour formuler des observations en utilisant la ligne directe d'un centre d'appel et un mécanisme de remontée de l'information et de prise en charge des réclamations.
118. Le PAM effectuera un examen à mi-parcours au second trimestre de 2023; une évaluation du PSP en 2024; des évaluations décentralisées des filets de sécurité en milieu urbain et rural (toutes les deux en 2022) et des systèmes alimentaires (2023); et deux évaluations décentralisées conjointes (à mi-parcours en 2022 et à l'issue du PSP en 2025) avec des partenaires des Nations Unies qui porteront sur les projets relatifs à la résilience, aux fins de mesurer les progrès accomplis au regard des effets directs stratégiques du PSP.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

119. En Somalie, la concurrence entre les priorités nationales en matière d'action humanitaire et de développement, et la fragmentation politique à laquelle elle s'ajoute, constituent de grands défis stratégiques pour les activités d'assistance alimentaire. Dans le cadre du PSP, le PAM continuera à mettre à profit son importante présence sur le terrain pour faciliter la communication et la coordination avec les agents de la fonction publique à tous les niveaux et inscrire la compétence fonctionnelle dans tous les bureaux.
120. Outre les chocs liés au climat, les programmes du PAM sont calibrés pour répondre aux risques stratégiques posés par trois grands facteurs variables: la situation en matière de sécurité, la situation politique et les besoins humanitaires. La présence d'acteurs non étatiques illégitimes et la violence clanique devraient se poursuivre, ce qui aggravera la situation humanitaire et entraînera de nouveaux déplacements et une insécurité alimentaire.
121. Au moyen de dispositifs de préparation comme le plan de continuité des opérations, le PAM maintiendra ses activités, notamment au cours de crises sanitaires publiques comme la COVID-19. Il continuera à tirer parti des innovations et à les transposer à plus grande échelle pour faire en sorte que les bénéficiaires puissent recevoir une assistance alimentaire en toute sécurité.

Risques opérationnels

122. Tirant des enseignements des difficultés rencontrées pendant la période d'exécution du PSPP, le PAM continuera à améliorer l'efficacité des systèmes internes. Il investira dans l'infrastructure logistique qui permet la gestion sûre des produits de base dans toute la Somalie et les couloirs du nord de la Corne de l'Afrique. Il continuera aussi à mettre en œuvre des mesures de protection des bénéficiaires pour assurer la sécurité des sites, prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, et le harcèlement, détecter l'utilisation abusive des ressources et atténuer d'autres risques qui pourraient exacerber les tensions au sein des communautés et entre elles. Il investira aussi dans la formation du personnel et la sensibilisation à la gestion des données sur les bénéficiaires pour assurer le respect des normes relatives à la protection des données.
123. Les problèmes de sécurité et d'accès empêchent le PAM de mettre en œuvre ses activités "sur le dernier kilomètre" dans certaines parties du pays. Pour atténuer ces risques, il collabore avec divers partenaires coopérants pour assurer l'accès aux régions les plus reculées ou touchées par l'insécurité. Il engage aussi des surveillants extérieurs pour augmenter sa capacité à assurer le suivi des processus, de la distribution et des effets directs, ce qui lui permet d'examiner la qualité des interventions et de l'améliorer.

Risques financiers

124. Les risques de fraude et de corruption sont atténués dans tous les processus et tout au long de la chaîne d'exécution du PAM. Tous les membres du personnel, partenaires et fournisseurs sont agréés au regard de la liste relative aux sanctions appliquée actuellement par l'Organisation des Nations Unies (ONU), et des études comparatives et des vérifications d'usage sont effectuées pour l'ensemble des nouveaux partenaires et fournisseurs avant la passation de tout marché. Les contrôleurs de terrain du PAM et les centres d'appels destinés aux bénéficiaires jouent aussi un rôle important dans le traitement des allégations de fraude et de corruption. La coordination et le partage des informations sur les risques avec l'unité pour la gestion des risques du Coordonnateur résident, d'autres partenaires des Nations Unies et du Groupe d'experts des Nations Unies sur la Somalie fournissent des assurances supplémentaires. La sécurité du personnel et des actifs du PAM sera gérée en coordination avec le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU.

5.3 Garanties sociales et environnementales

125. Le PAM s'efforcera de réduire les erreurs d'inclusion et d'exclusion au niveau des communautés en s'attaquant aux risques différentiels qui en découlent, notamment ceux fondés sur la discrimination sociétale, les structures du pouvoir, la vulnérabilité, l'âge et le sexe, tels qu'énoncés dans la Stratégie sur la place centrale de la protection de l'équipe de pays humanitaire (2020-2021). Pour ce faire, il collaborera avec le Gouvernement à tous les niveaux et avec les responsables nationaux, les communautés, les groupes de défense des droits des minorités et les organisations pour les personnes handicapées.
126. Pour tous les programmes prévoyant des travaux d'infrastructure, le PAM utilise des outils d'analyse sociale et environnementale pour recenser et gérer les risques importants, y compris les incidences pour l'environnement et à l'échelle communautaire.

127. Les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information existants sont en mesure de recevoir et de traiter toutes sortes de plaintes, y compris celles relatives à la violence sexiste, à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et à tout autre préjudice pouvant être causé par le PAM ou ses partenaires ou fournisseurs.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

Effet direct stratégique	Activité	Année 1 2022	Année 2 2023	Année 3 2024	Année 4 2025	Total
1	1	258 156 245	251 732 889	245 767 911	246 728 415	1 002 385 460
2	2	130 707 575	119 604 698	104 080 092	86 229 809	440 622 174
	3	14 948 341	15 089 163	15 109 730	15 085 704	60 232 937
3	4	83 176 024	83 966 268	84 734 670	85 659 991	337 536 953
4	5	2 129 406	2 185 119	2 241 283	2 299 923	8 855 731
5	6	19 816 560	19 933 364	20 030 187	20 133 246	79 913 357
	7	2 710 839	2 006 014	434 911	449 303	5 601 067
	8	1 456 520	1 508 212	1 560 501	1 615 829	6 141 061
Total		513 101 511	496 025 726	473 959 283	458 202 219	1 941 288 739

128. Le budget exigé pour mettre en œuvre le présent PSP pendant quatre ans s'élève à 1,94 milliard de dollars, dont 56 pour cent affectés à des interventions en cas de crise, et le reste au renforcement de la résilience dans le cadre du changement d'approche du PAM. Le budget prévu pour 2022 est supérieur à celui des autres années, car le plan d'urgence des secours est intégré dans la première année; les opérations de secours pourront toutefois être intensifiées à tout moment pendant la durée du PSP, si la situation le demande. Les budgets les plus importants sont réservés aux effets directs stratégiques 1 et 2 car ils prévoient d'importants transferts sous forme de produits alimentaires et de type monétaire, tandis que les budgets affectés aux effets directs stratégiques 3, 4 et 5 sont axés sur la fourniture de compétences techniques et de services communs. Le PAM affectera 13 pour cent des ressources aux activités se rapportant à l'égalité femmes-hommes.

6.2 Perspectives de financement et stratégie de mobilisation des ressources

129. La dotation en ressources des opérations du PAM en Somalie a été dans l'ensemble stable, avec un financement des besoins à hauteur de 65 pour cent en moyenne ces cinq dernières années. Les donateurs ont été réactifs face aux besoins d'urgence, le montant des contributions reçues atteignant un niveau record de 469 millions de dollars en 2020 pour faire face à la sécheresse, aux inondations, aux invasions de criquets pèlerins, à la pandémie de COVID-19 et au conflit. Compte tenu des entretiens avec les donateurs et des graves répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale auxquelles s'ajoutent des demandes croissantes d'assistance humanitaire en concurrence les unes avec les autres, le PAM devra accélérer ses activités de plaidoyer pour attirer le même niveau de ressources humanitaires dans les années à venir.

Stratégie de mobilisation des ressources

130. La stratégie de mobilisation des ressources du PAM repose sur trois piliers et prévoit une étroite collaboration avec les donateurs. Premièrement, le PAM continuera de collaborer avec ses donateurs partenaires qui seront consultés et informés des résultats et de l'évolution des opérations afin de susciter une confiance et un soutien accrus. Deuxièmement, il mènera avec le Gouvernement des activités conjointes de sensibilisation afin de montrer l'adhésion du Gouvernement, renforcer les appels et promouvoir des partenariats avec les donateurs pour obtenir des résultats collectifs. Il s'attachera aussi à mobiliser des fonds conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies pour obtenir un bon rapport coût/efficacité. Troisièmement, il recherchera de nouvelles possibilités de coopération avec les donateurs, les institutions financières internationales et le secteur privé pour appuyer l'attention plus marquée qu'il porte au renforcement de la résilience et à la prévention des crises. Il cherchera à obtenir des financements pluriannuels prévisibles pour assurer la continuité des activités et réaliser les objectifs du présent PSP.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA SOMALIE (2022-2025)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones touchées par des catastrophes ont accès à une alimentation suffisante et nutritive et à des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après les chocs.

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:
Intervention face à une crise

Hypothèses

La production vivrière est temporairement perturbée par le conflit ou les catastrophes naturelles mais reprend une fois le choc passé. La consommation alimentaire et le marché intérieur restent stables pendant la perturbation. Les financements des donateurs sont reçus.

Indicateurs d'effet direct

Traitement antirétroviral: taux d'abandon du traitement

Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Capacité économique de subvenir aux besoins essentiels (nouveau)

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible qui participe à un nombre suffisant de distributions (observance)

Traitement antituberculeux: taux de récupération nutritionnelle

Traitement antituberculeux: taux d'abandon du traitement

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée aux personnes touchées par une crise (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les personnes touchées par une crise, y compris les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés en temps de crise, reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ciblés ou des transferts de type monétaire qui permettent de prévenir la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel (A: Ressources transférées)

Les personnes touchées par une crise, y compris les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés en temps de crise, reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ciblés ou des transferts de type monétaire qui permettent de prévenir la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel (B: Aliments nutritifs fournis)

Les personnes touchées par une crise, y compris les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les patients sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés en temps de crise, reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ciblés qui atténuent la malnutrition et améliorent leur état nutritionnel. (A: Ressources transférées)

Les personnes touchées par une crise, y compris les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les patients sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés en temps de crise, reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ciblés qui atténuent la malnutrition et améliorent leur état nutritionnel. (B: Aliments nutritifs fournis)

Les personnes touchées par une crise reçoivent des aliments nutritifs ou des transferts de type monétaire non assortis de conditions pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base en temps de crise, et pour promouvoir la stabilité et contribuer à la paix. (A: Ressources transférées)

Les populations touchées par une crise bénéficient de la bonne coordination des interventions humanitaires axées sur la sécurité alimentaire et la logistique qui fournissent une assistance vitale en temps voulu et de manière responsable. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations touchées par une crise bénéficient de la bonne coordination des interventions humanitaires axées sur la sécurité alimentaire et la logistique qui fournissent une assistance vitale en temps voulu et de manière responsable. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Les autorités nationales et régionales reçoivent un appui technique pour améliorer leur capacité à assurer un accès à la nourriture aux personnes en situation d'insécurité alimentaire et sous-alimentées. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les réfugiés retournant chez eux et les personnes déplacées peuvent accéder à des programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans leurs zones de retour pour prévenir la malnutrition. (A: Ressources transférées)

Les personnes ciblées tirent profit de l'amélioration des connaissances concernant la nutrition, les bonnes pratiques de soins, les régimes alimentaires sains et variés, le climat, l'agriculture, la problématique femmes-hommes et la protection, qui les amène à adopter un comportement contribuant à améliorer leur état nutritionnel. (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Effet direct stratégique 2: Les personnes vulnérables vivant dans les zones ciblées voient leur état nutritionnel et leur résilience s'améliorer et bénéficient toute l'année d'un accès inclusif à des services sociaux de base intégrés, à des filets de sécurité réactifs face aux chocs et à la capacité nationale renforcée de développement du capital humain.

Catégorie d'effet direct correspondante: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Hypothèses

La production vivrière est temporairement perturbée par le conflit ou les catastrophes naturelles mais reprend une fois le choc passé. La consommation alimentaire et le marché intérieur restent stables pendant la perturbation. Les financements des donateurs sont reçus.

Indicateurs d'effet direct

Traitement antirétroviral: taux d'abandon du traitement

Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Capacité économique de subvenir aux besoins essentiels (nouveau)

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Ratio filles/garçons

Taux d'achèvement des études (nouveau)

Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (nouveau)

Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER (nouveau)

Traitement antituberculeux: taux de récupération nutritionnelle

Traitement antituberculeux: taux d'abandon du traitement

Activités et produits

2. Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions et des messages sur la nutrition aux personnes en situation d'insécurité alimentaire au moyen de filets de sécurité fiables, y compris une alimentation scolaire utilisant la production locale. (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire, y compris les écoliers, des zones ciblées bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la nutrition, qui améliorent leur état nutritionnel, réduisent la vulnérabilité aux chocs liés au climat et protègent l'accès à la nourriture. (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'une assistance servant de filet de sécurité (transferts de type monétaire non assortis de conditions) qui améliore leur sécurité alimentaire et leur assure une protection contre les chocs. (A: Ressources transférées)

Les ménages urbains en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'une assistance servant de filet de sécurité (transferts de type monétaire assortis ou non de conditions,) qui améliore leur sécurité alimentaire, renforce leur autosuffisance et assure une protection contre les chocs (A: Ressources transférées)

Les ménages urbains en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'une assistance servant de filet de sécurité (transferts de type monétaire assortis ou non de conditions,) qui améliore leur sécurité alimentaire, renforce leur autosuffisance et assure une protection contre les chocs. (D: Actifs créés)

Les écoliers dans les zones ciblées se voient offrir des repas sains et nutritifs grâce à une alimentation scolaire utilisant la production locale sous forme de transferts de type monétaire, qui subviennent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base, augmentent les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études et améliorent l'apprentissage. (A: Ressources transférées)

Les écoliers dans les zones ciblées se voient offrir des repas sains et nutritifs grâce à une alimentation scolaire utilisant la production locale sous forme de transferts de type monétaire, qui subviennent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base, augmentent les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études et améliorent l'apprentissage. (N*: Alimentation scolaire assurée)

Les écoliers somaliens et les petits exploitants (niveau 2) profitent de l'amélioration de la capacité des institutions publiques compétentes de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels grâce à un programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

3. Fournir un programme intégré de soutien nutritionnel et de prévention ainsi que de traitement de la malnutrition aux personnes vulnérables ciblées. (Prévention de la malnutrition)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe des zones ciblées bénéficient d'une surveillance et d'un soutien nutritionnels intégrés (SNMI, programmes de supplémentation alimentaire généralisée, activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, réseaux d'agents communautaires chargés de la nutrition), qui améliorent et protègent leur état nutritionnel et renforcent la résilience des ménages et des communautés. (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe des zones ciblées bénéficient d'une surveillance et d'un soutien nutritionnels intégrés (SNMI, programmes de supplémentation alimentaire généralisée, activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, réseaux d'agents communautaires chargés de la nutrition), qui améliorent et protègent leur état nutritionnel et renforcent la résilience des ménages et des communautés. (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe des zones ciblées bénéficient d'une surveillance et d'un soutien nutritionnels intégrés (SNMI, programmes de supplémentation alimentaire généralisée, activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, réseaux d'agents communautaires chargés de la nutrition), qui améliorent et protègent leur état nutritionnel et renforcent la résilience des ménages et des communautés (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire**Résultat stratégique 4: Les systèmes alimentaires sont durables**

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2030, les institutions nationales, les acteurs du secteur privé, les petits exploitants et les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel bénéficient de systèmes alimentaires nutritifs, climatiquement rationnels, productifs, résilients et inclusifs.

Catégorie d'effet direct correspondante: Accroissement de la disponibilité de biens et services publics contribuant à renforcer les systèmes de production alimentaire

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Hypothèses

Les fonds reçus permettent de répondre aux besoins de financement

La sécurité ne se détériore pas trop

Les conditions climatiques sont propices à un rendement adéquat des cultures

Les petits exploitants veulent bien adhérer à des coopératives et suivre une formation

Les nouvelles technologies après récolte sont jugées acceptables

Le Gouvernement veille à l'application des normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments

La technologie du commerce électronique est adoptée; la maîtrise des outils numériques n'est pas un obstacle

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage des petits exploitants ciblés vendant leurs produits par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Fournir un ensemble intégré d'activités, de services, de compétences, d'actifs et d'infrastructures d'appui aux moyens d'existence aux ménages et aux communautés pour renforcer leur résilience et les systèmes alimentaires. (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

Les consommateurs et les acteurs intervenant dans la chaîne d'approvisionnement des produits alimentaires bénéficient de l'innovation numérique sur les plateformes d'information sur les marchés et les plateformes d'entreprises pour appuyer la chaîne d'approvisionnement de détail et de gros. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (bénéficiaires de niveau 1) des zones ciblées reçoivent une aide sous forme de transferts en nature ou de type monétaire assortis de conditions en faveur de la formation professionnelle et de la remise en état de ressources naturelles et de biens communautaires afin de renforcer leurs moyens d'existence et d'améliorer leur autosuffisance. (A: Ressources transférées)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (bénéficiaires de niveau 1) des zones ciblées reçoivent une aide sous forme de transferts en nature ou de type monétaire assortis de conditions en faveur de la formation professionnelle et de la remise en état de ressources naturelles et de biens communautaires afin de renforcer leurs moyens d'existence et d'améliorer leur autosuffisance. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (bénéficiaires de niveau 1) des zones ciblées reçoivent une aide sous forme de transferts en nature ou de type monétaire assortis de conditions en faveur de la formation professionnelle et de la remise en état de ressources naturelles et de biens communautaires afin de renforcer leurs moyens d'existence et d'améliorer leur autosuffisance. (D: Actifs créés)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (bénéficiaires de niveau 1) des zones ciblées reçoivent une aide sous forme de transferts en nature ou de type monétaire assortis de conditions en faveur de la formation professionnelle et de la remise en état de ressources naturelles et de biens communautaires afin de renforcer leurs moyens d'existence et d'améliorer leur autosuffisance. (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient du renforcement de la capacité du Gouvernement et du secteur privé à améliorer la nutrition grâce au soutien apporté aux normes sur l'enrichissement, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les coopératives de petits exploitants agricoles et d'autres producteurs du secteur privé (bénéficiaires de niveau 2) bénéficient de la remise en état des principales infrastructures, ce qui favorise les échanges commerciaux et améliore les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les disponibilités alimentaires. (L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés)

Les petits exploitants ciblés, en particulier les femmes et les jeunes, les fournisseurs qui approvisionnent les programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire bénéficient d'un accès renforcé à la technologie et à la formation dans les domaines suivants: agriculture intelligente face au climat, gestion après récolte, transformation, enrichissement et liens avec les marchés, afin de renforcer leur capacité de production, leur sécurité alimentaire et leur capacité d'adaptation aux problèmes et aux chocs liés au climat. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les petits exploitants ciblés, en particulier les femmes et les jeunes, les fournisseurs qui approvisionnent les programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire bénéficient d'un accès renforcé à la technologie et à la formation dans les domaines suivants: agriculture intelligente face au climat, gestion après récolte, transformation, enrichissement et liens avec les marchés, afin de renforcer leur capacité de production, leur sécurité alimentaire et leur capacité d'adaptation aux problèmes et aux chocs liés au climat. (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les petits exploitants ciblés, en particulier les femmes et les jeunes, les fournisseurs qui approvisionnent les programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire bénéficient d'un accès renforcé à la technologie et à la formation dans les domaines suivants: agriculture intelligente face au climat, gestion après récolte, transformation, enrichissement et liens avec les marchés, afin de renforcer leur capacité de production, leur sécurité alimentaire et leur capacité d'adaptation aux problèmes et aux chocs liés au climat. (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2025, les institutions nationales et les organismes publics somaliens disposent de politiques, de capacités et de systèmes plus solides

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Hypothèses

Les financements des donateurs sont reçus

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes nationaux portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Activités et produits

5. Fournir aux acteurs à l'échelle nationale et infranationale un appui technique qui renforce les capacités à élaborer et à mettre en œuvre des politiques nationales de lutte contre la faim qui consolident la paix (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les autorités gouvernementales aux niveaux national et local de la Somalie bénéficient du savoir-faire logistique du PAM et de sa connaissance des chaînes d'approvisionnement pour renforcer leurs capacités et rationaliser les opérations. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les Somaliens bénéficient des initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire qui renforcent les moyens dont disposent les acteurs nationaux pour mettre en œuvre des plans d'action portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les Somaliens bénéficient du renforcement des capacités des ministères concernés à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, pour contribuer à la stabilité. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les Somaliens bénéficient du renforcement des capacités et des politiques des autorités nationales pour appuyer la remise en état des infrastructures afin d'améliorer l'accès à des aliments nutritifs. (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Les Somaliens bénéficient du renforcement des capacités du Gouvernement et de ses partenaires à produire, à analyser et à diffuser rapidement des informations précises sur la sécurité alimentaire et la nutrition, qui permettent d'élaborer des interventions humanitaires et de développement adaptées. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les Somaliens bénéficient du renforcement des capacités des autorités nationales à mettre en œuvre des systèmes de gestion des catastrophes et d'alerte rapide ainsi que d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, pour protéger la sécurité alimentaire et la nutrition et contribuer à la stabilité. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations vulnérables bénéficient de l'établissement et de la mise en application d'un cadre et d'une stratégie de protection sociale qui améliorent leur accès à des services de base et à des filets de sécurité et qui contribuent au développement du capital humain. (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 5: La communauté d'aide humanitaire en Somalie est mieux à même de venir en aide aux personnes vulnérables et de subvenir à leurs besoins toute l'année

Catégorie d'effet direct
correspondante: Amélioration
des plateformes de coordination
communes

Domaine d'action privilégié:
Intervention face à une crise

Hypothèses

Les financements des donateurs sont reçus

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits**6. Fournir des services de transport aérien (passagers et marchandises légères) à la communauté d'aide humanitaire. (Prestation de services et plateformes)**

Les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires humanitaires et les partenaires de développement reçoivent une assistance vitale en temps voulu grâce aux services efficaces fournis rapidement par l'UNHAS. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

La communauté d'aide humanitaire en Somalie a accès au transport de passagers et de cargaisons légères ainsi qu'aux évacuations sanitaires ou pour raisons de sécurité assurés en temps voulu par l'UNHAS. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

7. Fournir des services de logistique relevant de son mandat à la communauté d'aide humanitaire au moyen du dispositif de coordination du module de la logistique. (Prestation de services et plateformes)

La communauté d'aide humanitaire bénéficie de services de gestion de l'information et de coordination de l'accès ainsi que de services communs de logistique grâce au module de la logistique dirigé par le PAM. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

8. Fournir des services à la demande à la communauté d'aide humanitaire. (Prestation de services et plateformes)

Le Gouvernement ainsi que les acteurs et partenaires humanitaires en Somalie et dans la région de l'Afrique de l'Est comprennent mieux le contexte opérationnel en ayant accès aux analyses de la chaîne d'approvisionnement que réalise régulièrement le PAM. (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les populations vulnérables bénéficient de la prestation de services à la demande assurée de manière sûre et fiable au profit des partenaires humanitaires, qui donne lieu à la fourniture en temps voulu d'une assistance efficace. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences

Indicateurs transversaux

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité

Indicateurs transversaux

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité (nouveau)

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité (nouveau)

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM (nouveau)

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM

Indicateurs transversaux

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement

Indicateurs transversaux

C.4.1* Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats occasionnels conclus pour les activités relevant du PSP pour lesquels les risques écologiques et sociaux ont été évalués

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)						
	Résultat stratégique 1 du PAM/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1 du PAM/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4 du PAM/ cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5 du PAM/ cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8 du PAM/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	847 875 674	409 153 479	282 072 633	7 536 115	79 781 025	1 626 418 926
Mise en œuvre	50 331 794	39 784 959	20 359 928	398 222	2 709 576	113 584 480
Coûts d'appui directs ajustés	42 999 536	21 348 051	14 503 545	380 903	3 945 693	83 177 728
Total partiel	941 207 004	470 286 489	316 936 106	8 315 240	86 436 294	1 823 181 134
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	61 178 455	30 568 622	20 600 847	540 491	5 219 190	118 107 605
Total	1 002 385 460	500 855 111	337 536 953	8 855 731	91 655 484	1 941 288 739

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
PND-9	plan national de développement de la Somalie (2020-2024)
MAM	malnutrition aiguë modérée
ODD	objectif de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles
SUN	mouvement Renforcer la nutrition
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
SCOPE	plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance